

ARMÉNICHANTAGE

CHRONIQUE DES PRESSIONS INTOLÉRABLES EXERCÉES DANS LE MONDE PAR LES
FANATIQUES ARMÉNIENS

N° 1

AUTOMNE 2005

REVUE ÉDITÉE PAR UNE ÉQUIPE INTER-NATIONALE, NON-CONFESSIONNELLE, FAISANT
PARTIE DE LA RÉDACTION DE L'AAARGH

NON AU TOTALITARISME ARMÉNIEN

NOUS AIMONS ET RESPECTONS LES ARMÉNIENS EN TANT QUE PERSONNES
NOUS SOMMES INDIFFÉRENTS AU NATIONALISME ARMÉNIEN
NOUS PENSONS QUE L'HISTOIRE DEMANDE TOUJOURS RÉVISION
LEUR "GÉNOCIDE" N'EST QU'UNE RUSE POLITIQUE
POUR DÉMANTELER LA TURQUIE
ILS NOUS INSTRUMENTALISENT POUR AIDER À L'EXPANSION TERRITORIALE DE
L'ARMÉNIE DU CAUCASE.
ILS VEULENT LA GUERRE
ILS FONT LA GUERRE A LEURS VOISINS TURCS AZÉRIS
QU'ILS CRÈVENT !
NOUS RÉSISTERONS AU CHANTAGE ARMÉNIEN

PRÉSENTATION

Chacun peut constater, s'il vit en Occident, que les Arméniens ne cessent pas de nous casser les pieds et les oreilles avec ce qu'ils appellent leur "génocide". Peut-on utiliser un terme inventé à New York en 1943 pour décrire des événements survenus vers 1915 ? C'est la recette de l'anachronisme. On ne peut pas faire ça. C'est le contraire du travail historien.

De grands malheurs sont arrivés. Justement, vers 1915, de grands malheurs arrivaient un peu partout. Tous nos ancêtres, à nous tous, ont subi de grands malheurs un peu partout sur cette planète qui était à feu et à sang. Ce n'est pas une raison pour emmerder tout le monde. Les morts sont morts. Libre à chacun de se fabriquer des souvenirs, mais en vérité cette histoire de génocide arménien est d'une profonde hypocrisie. Il s'agit principalement de promouvoir un hyper-nationalisme arménien en instrumentalisant la souffrance des ancêtres morts ou exilés à cette période. Ce nationalisme, qui n'a d'équivalent que celui des Turcs kémalisés, veut s'imposer au cœur de notre système politique, de notre représentation du monde, de nos arts et lettres. Et nous n'en voulons pas. Ses méthodes de flicage, de chantage et de terrorisme ne s'imposeront pas. Que les Caucasiens résolvent les problèmes du Caucase. Les Arméniens, ou plutôt certains Arméniens jouent double-jeu et on peut se poser à leur égard la fameuse question de la double loyauté. S'ils ne sont pas contents de la société qui a accueilli avec humanité leurs grands parents dans la détresse,

ils peuvent aller en Arménie voir s'ils y trouvent leur paradis. S'ils veulent faire la guerre aux Turcs, qu'ils la fassent là-bas, avec leur propre viande.

Ce bulletin, trimestriel, fera la chronique de toutes ces basses manœuvres pour les dénoncer et obtenir qu'elles cessent. Les Arméniens modérés, qui ne partagent pas le fanatisme aveugle d'un minorité, feraient bien de faire le ménage dans leur communauté avant que ça se gâte.

Novembre 2005

ILS VEULENT CENSURER CEUX QUI NE SONT PAS D'ACCORD AVEC EUX

Communiqué de la Fédération arménienne européenne pour la justice et la démocratie

M. Justin McCarthy a été invité à donner une conférence ce mercredi 15 juin 2005 à 18h00 au Parlement européen à Bruxelles. Cette initiative du parlementaire britannique Richard Howitt (PS) constitue une nouvelle étape dans la progression du négationnisme d'Etat turc en Europe. [**Note : ce McCarthy n'a pas l'air très turc.**]

M. Justin McCarthy, prétendument historien, est l'un des négationnistes les plus notoires et les plus acharnés du génocide des Arméniens. Avec quelques autres en Europe et aux Etats-Unis, il constitue le fer de lance du négationnisme turc à visage académique, à l'image de MM. **Faurisson** ou **Irving** pour le génocide des Juifs. En particulier, la supercherie des "études" statistiques menées par M. McCarthy afin de minimiser la population arménienne de Turquie avant le génocide a été démontée par plusieurs spécialistes mondiaux de ces questions. [**Bla bla bla**]

Le Parlement européen, qui a reconnu le génocide des Arméniens dès 1987, réaffirme annuellement cette reconnaissance dans le cadre du dialogue politique de l'Union européenne avec la Turquie. L'invitation de M. McCarthy va donc au-delà de l'opinion marginale selon laquelle la question du génocide des Arméniens ne devrait pas être évoquée dans le cadre de ce dialogue politique. Elle constitue une remise en question ouverte du génocide lui-même.

Cette invitation jetterait donc le discrédit et l'opprobre sur l'institution. [**Exemple typique de chantage odieux**] Cette atteinte gravissime à la dignité de millions d'Européens constituerait un désaveu flagrant des valeurs de l'Union européenne par l'Union européenne et contribuerait à éloigner un peu plus les citoyens du projet européen. C'est pourquoi nous demandons solennellement au Président du Parlement d'annuler immédiatement cette conférence. C'est pourquoi nous demandons également au président du groupe socialiste au Parlement européen de prendre les mesures qui s'imposent.

16 juin 05

CONTACT: Laurent Leylekian

contact@eafjd.org

LES ARMÉNIENS CENSURENT NOS LIVRES

Instance de Paris, le procès contre la société des **Encyclopédies Quid** et les Editions Robert Laffont pour "diffusion de propagande négationniste" suite à l'assignation déposée le 27 mai 2003 par le Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA) auquel se sont joints le Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France (CCAF), Mémoire 2000, (organisation juive), l'Union des étudiants Juifs de France (UEJF) et Jaccuse (organisation payée par les sionistes des USA).

Le Tribunal a écouté avec attention les avis exprimés par les avocats des associations plaignantes (Maîtres Bernard Jouanneau et Serge Tavitian pour le CDCA et le CCAF, Maître Mathilde Jouanneau pour Mémoire 2000, Maître Stéphane Lilti pour l'UEJF et Maître Richard Sebban pour J'accuse) et l'avocat du QUID (Maître William Bourdon).

Le Procureur de la République qui avait déposé des conclusions écrites ne s'est pas présenté devant le tribunal pour y défendre sa position et ses objections. Le jugement a été mis en délibéré au 6 juillet 2005.

Marc Knobel, président de J'accuse, a réaffirmé son soutien au CDCA dans la lutte contre les négationnistes du génocide arménien soulignant que "si la négation de la Shoah est l'affaire de quelques sectes, pour le génocide arménien, c'est un négationnisme d'Etat, avec les moyens d'un Etat." [**Tous ces bellâtres sont des acharnés de la persécution judiciaire des révisionnistes, en général et de l'AAARGH en particulier.**]

Harout Mardirossian, président du Comité de Défense de la Cause Arménienne, s'est pour sa part déclaré déterminé et confiant de l'issue du procès, soulignant la qualité et la richesse de l'argumentation déployée par l'ensemble des avocats des parties plaignantes. Il les a remercié pour ce travail remarquable et a remercié les associations demanderesses pour leur soutien indéfectible. "Au travers de ce procès, c'est un peu de dignité que nous cherchons à rendre à la mémoire de nos parents et grands parents, pour que des ouvrages tel que le QUID cesse de les salir en les présentant de façon fallacieuse comme des 'menteurs' alors qu'ils ne sont que des victimes d'un crime que l'auteur se refuse à avouer" a conclu le président du CDCA.

Nouvelles d'Arménie. A.F.P.

QUID DU GÉNOCIDE ARMÉNIENS ?

JUSTICE: L'éditeur publie les thèses officielles turques Le *Quid* jugé pour négation du génocide arménien

par **Cécilia Gabizon**

Gorune est un petit-fils de rescapés arméniens. Il porte en lui l'histoire de ses grands-mères, l'une laissée pour morte parmi les cadavres, l'autre violée au cours de la déportation dans le désert. Gorune sait l'apaisement impossible tant que la Turquie niera le génocide. Comme lui des centaines d'Arméniens regroupés dans le Comité de défense de la cause arménienne (CDCA) **tentent de contrer les thèses négationnistes**. En 2003, ils ont ainsi porté plainte contre le *Quid*, accusé de faire prévaloir la version turque et de présenter le génocide comme une «interprétation arménienne» de l'histoire. L'Union des étudiants juifs de France, J'accuse, et Mémoire 2000 se sont joints à la procédure que la justice doit trancher cet après-midi.

Tout commence en 2002, lorsque des associations juives assignent le *Quid* en justice pour avoir publié les chiffres du négationniste **Faurisson**. Marc Knobel,

président de J'accuse, alerte les associations arméniennes car, dit-il, «le *Quid* utilisait les mêmes procédés, publiant de pseudo-travaux scientifiques pour minimiser le nombre de morts arméniens et nier le génocide».

Au-delà des estimations des victimes, variant entre 1,2 million «selon des Arméniens» et 300.000 selon Ankara, le *Quid* explique dans la rubrique «Histoire de la Turquie» : «1915... Transfert d'Arméniens vers les provinces méridionales de l'Empire ottoman (collaborent avec la Russie) nombreux décès (épidémie, maladie) pendant le voyage.» Cette description occulte totalement la planification de l'extermination, s'insurgent les associations arméniennes. Le directeur général du *Quid*, Fabrice Frémy, s'en défend : «Nous évoquons à plusieurs reprises le génocide», en renvoyant au chapitre sur l'Arménie.

De fait, le *Quid* mentionne la décision du Tribunal permanent des peuples en 1984, ou encore la loi française du 29 janvier 2001 qui reconnaît le génocide. Mais toutes les entrées sur ce printemps 1915 – négation des massacres comme éléments à charge – semblent sur le même plan. Pis encore, jugent les associations arméniennes, la version turque est valorisée dans un large encadré. «C'est comme si l'on donnait la parole aux nazis sur la Shoah», s'insurge Harout Mardorissian, président du CDCA. [***C'est la recette : démoniser l'adversaire pour ne pas avoir à discuter avec lui.***]

Leur avocat, Me Bernard Jouanneau, [***qui s'est fait étriller de la belle manière par Faurisson en 1981***] propose de remplacer le chapitre sur la «position turque» par un texte explicite : «La question arménienne est aujourd'hui réglée par la reconnaissance du génocide de 1915 par les historiens. Néanmoins, la Turquie continue de nier sa responsabilité dans le génocide arménien.» [***"Les historiens" ont bon dos. Leur boulot ne consiste pas à distribuer des "reconnaisances", qui ne sont que de grotesques hochets politiques.***]

Dans ses conclusions, le procureur n'a pas suivi cette suggestion. **Il estime que la diversité des points de vue vaut objectivité historique.** Pour autant, les associations arméniennes veulent croire que la justice retiendra «l'atteinte à la dignité humaine». Elles entendent également proposer à la rentrée un amendement pour punir la négation du génocide arménien. **Pour l'instant**, seule celle de la Shoah est illégale.

Le directeur du *Quid* invoque la liberté d'opinion Fabrice Frémy : «Ce n'est pas aux juges de dire l'histoire»

LE FIGARO. – *Les associations arméniennes disent que vous relayez la thèse turque selon laquelle il n'y a pas eu de génocide ?*

Fabrice FRÉMY. – Nous ne pouvons occulter la position de la Turquie, Etat de droit aux portes de l'Europe. Le grand public doit connaître tous les éléments du débat. Ailleurs, dans la section Arménie, nous donnons le chiffre avancé par les Arméniens de 1,2 million de morts.

Le génocide arménien n'est-il qu'une «version» de l'histoire ?

Nous reconnaissons ce génocide. Mais les travaux évoluent sans cesse et nous jugeons nécessaire de publier les différentes estimations des victimes. L'encyclopédie n'est pas le temple d'un savoir figé et consensuel. C'est pourquoi nous avons présenté les travaux de Faurisson...

... qu'une condamnation vous a obligés à retirer...

Les associations juives ont attaqué en justice et mené une **campagne de presse inique**, juste au moment de Noël où nous réalisons l'essentiel de nos ventes. Nous avons transigé et supprimé ce chiffre (NDLR : «150 000 morts dont environ 100 000 juifs, la plupart morts du typhus»). Je regrette cependant que la vigilance nouvelle des associations mette en péril la liberté d'expression. On est en train de casser l'appareil critique de réflexion. **Ce n'est pas aux juges de dire l'histoire.**

Le Figaro 25 mai 2005

Voir aussi

Comité de défense de la cause arménienne

<http://www.cdca.asso.fr/s/detail.php?r=0&id=319>

VICTOIRE DES HORRIBLES CENSEURS

Le *QUID* condamné par le TGI de Paris

Dans son jugement du mercredi 6 juillet 2005, le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé fautif la présentation du Génocide des Arméniens en 1915 par le *QUID* dans ses éditions 2002, 2003 et 2004 aux rubriques "Turquie" et "Arménie" et a en conséquence condamné la société des Encyclopédies *Quid* et les Editions Robert Laffont à payer 1 euro de dommages et intérêts à titre de réparations aux associations suivante: Comité de Défense de la Cause Arménienne, CCAF, Mémoire 2000 et J'Accuse.

Selon le tribunal, le *Quid* a causé "aux proches et aux héritiers de cette communauté, ainsi qu'aux groupements qui ont pour objet de maintenir la mémoire de ces événements, un trouble et une douleur morale d'autant plus vifs que le souvenir et l'attention historique venaient à peine de triompher de décennies de silence".

Marc Knobel, président de l'association J'Accuse s'est félicité de cette décision "qui est particulièrement juste". "Il est grand temps de reconnaître partout et toujours, en tout lieu et à tout moment les souffrances endurées par le peuple arménien et reconnaître ce génocide. J'Accuse sera intraitable et ne tolèrera aucune négation du génocide arménien" a déclaré Marc Knobel.

Pour Harout Mardirossian, président du Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA) "C'est une grande victoire pour la mémoire de nos grands-parents. Elle a été acquise dans l'union et la dignité ce qui la rend encore plus belle. Avec ce jugement, la France vient d'envoyer un message clair à la Turquie pour quelle cesse sa propagande négationniste, dont le *QUID* se faisait le relais."

"Je voudrais remercier toutes les associations qui se sont associées à l'initiative du Comité de Défense de la Cause Arménienne ainsi qu'à tous nos avocats et particulièrement à Maître Bernard Jouanneau."

"Il faut maintenant poursuivre notre action contre d'autres négationnistes et en même temps doter la France d'une loi condamnant pénalement la négation du génocide arménien. Ce sont nos objectifs et comme pour le procès du *QUID*, nous sommes sereins quant à notre victoire qui repose sur la justice et la dignité humaine." a conclu le président du Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA). [***Ces immigrés prétendent changer nos loi !!!***]

Ce jugement fait suite au procès qui s'est tenu le mercredi 25 mai 2005 devant la 17^e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris. Ce procès opposait la société des Encyclopédies *Quid* et les Editions Robert Laffont pour « diffusion de propagande négationniste » suite à l'assignation déposée le 27 mai 2003 par le Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA) auquel se sont joints le Conseil de Coordination des organisations Arméniennes de France (CCAF), Mémoire 2000, l'Union des étudiants Juifs de France (UEJF) et J'Accuse.

Paris, le 6 juillet 2005 - 16h

<http://www.cdca.asso.fr/s/detail.php?r=2&id=333>

On voit que les juges ont la trouille des avocats juifs et arméniens.

Le CDCA (comité de défense de la cause arménienne, un groupe de maîtres-chanteurs) a un "dossier" sur cette opération de chantage et d'intimidation. Ils n'ont pas honte !

<http://www.cdca.asso.fr/s/detail.php?r=2&id=332>

ILS VEULENT CHANGER LA LOI DES BELGES

Censure et révisionnisme en Belgique : débat sur un projet de loi controversé

Christophe Lamfalussy

Beaucoup d'agitation au Sénat sur un projet de loi contre le négationnisme

Le spectre de la loi sur la compétence universelle plane à la Commission de la Justice du Sénat, où des amendements déposés par le MR et Ecolo suscitent d'âpres débats avec le PS et le CDH.

Les amendements visent à inclure le génocide arménien dans la loi sur le négationnisme, avec pour conséquence que quiconque mettrait en question les massacres de 1915 contre les Arméniens risquerait en Belgique la prison et une amende.

Mardi, le débat a été postposé à la Commission de la Justice, mais il se poursuit, ailleurs, dans la presse et les bureaux du parti. Le point sera évoqué mardi prochain. L'ambassadeur de Turquie en Belgique ainsi que deux diplomates étaient présents hier au Sénat, de même que des membres des associations arméniennes. Ankara considère que si ce texte passe, les relations entre la Belgique et la Turquie iront au plus mal, de même que les relations entre Belges d'origine arménienne et turque.

Les enjeux juridiques sont si grands que les sénateurs sont au moins d'accord sur un point : entendre des spécialistes du droit international. « C'est intéressant d'avoir le rappel de quelques points de vue. Mais il n'est pas question d'un tribunal des peuples », dit François Roelants du Vivier (MR), l'un des auteurs de l'amendement.

Le sénateur libéral est contredit dans son propre parti par des élus d'origine turque. L'un d'eux, Mustafa Stürk, conseiller communal à Schaerbeek, vient même de publier un livre dénonçant « les massacres perpétrés par les Arméniens ».

De leur côté, le PS et le CDH sont alarmés par la tournure du débat. Ils estiment que la Belgique court le risque d'une nouvelle loi de compétence universelle, avec une loi sur le négationnisme trop étendue.

Le PS entre deux feux

Certains juristes, comme Olivier Corten (ULB), vont plus loin. Ils mettent en garde contre une possible atteinte à la liberté de la critique historique, qui se trouverait déjà dans le projet de loi adopté par tous les partis à la Chambre. « D'une part, on se fait attaquer par le MR parce qu'on ne va pas assez loin, dit Guillaume de Walque, conseiller à l'Institut Emile Vandervelde (PS). **D'autre part, des juristes nous reprochent d'aller trop loin.** »

Le projet de loi belge sur le négationnisme irait en tout cas plus loin par rapport à la pratique d'autres pays, même dans la forme proposée initialement par la ministre de la Justice, Laurette Onkelinx. **Les Etats-Unis, la Grèce, l'Italie ou le Royaume-Uni n'ont aucune loi sanctionnant le négationnisme, car ils considèrent que cela porte atteinte à la liberté d'expression.** En Allemagne, en Autriche et en France, seule la négation de l'Holocauste est poursuivie.

La Libre Belgique, 25 mai 2005

LES DÉPUTÉS MERCENAIRES
ILS APPELLENT À LA CENSURE

Condamnation UDF du négationnisme officiel mis à l'honneur en Turquie

Francois ROCHEBLOINE, Député de la Loire, Président du Groupe d'Amitié France Arménie à l'Assemblée Nationale, Rudy SALLES, Député des Alpes Maritimes et Alexis GOVCIYAN, membre du Bureau Politique de l'UDF condamnent avec la plus grande fermeté la récente décision du Conseil Municipal d'Ankara de débaptiser une rue qui portera désormais le nom du Dr Yusuf Halacoglu, Président actuel de l'Institut Turc d'Histoire et tristement célèbre pour **son activisme négationniste** à l'égard du génocide arménien de 1915. "Quel paradoxe dans un pays, candidat à l'Union Européenne et devant justement respecter les règles de démocratie, de respect des droits de l'homme et notamment celui de la mémoire" soulignent-ils. [***On aimerait bien savoir comment ces règles sont respectées en Arménie.***]

De même, "faut-il rappeler qu'en toute logique, on ne donne pas à une rue le nom d'une personne vivante ?" Mais Ankara justifie une telle décision en précisant que le "Dr Halacoglu est un homme courageux qui tient tête aux accusations arméniennes. A cet effet, dans plusieurs pays d'Europe, il a reçu des réactions. En l'honorant ainsi, on montre qu'il n'est pas seul".

"De tels propos sont inacceptables et c'est pourquoi la France a voté une loi le 29 janvier 2001 portant sur la reconnaissance publique du génocide. [***Une loi aussi ridicule déconsidère le parlement qui l'a votée.***] Dans ce cadre, comme chacun le sait, l'implication du groupe UDF a été constante et sans faille et depuis ce vote, le groupe a préparé les textes et interventions allant dans le sens de la condamnation de la négation du génocide. Des lors, il n'est pas acceptable que de telles attitudes négationnistes, officielles de surcroît puissent encore exister et tous les moyens doivent être mis en oeuvre pour combattre ce fléau. Si tel n'était pas le cas, les valeurs européennes seraient en danger et il ne serait guère envisageable d'ouvrir des négociations avec un pays qui se permet de tels écarts à la démocratie la plus élémentaire. Ce que nous n'avons cessé de rappeler depuis fort longtemps doit enfin être entendu et des décisions courageuses devront être prises".

22 août 2005

http://www.armenews.com/New/news.asp?id_news=8475

CHANTAGE ET LOBBYING

Belgique : Matinée d'étude sur le combat contre le négationnisme

BELGIQUE, mercredi 7 septembre 2005-ARMENEWS- Christine Defraigne Présidente du groupe MR du Sénat belge et François Roelants du Vivier Président de la Commission des Relations extérieures ont l'honneur de vous inviter à la matinée d'étude ayant pour thème " *Génocides: comment combattre le négationnisme* " à la Maison des Parlementaires, Salle des Congrès, le vendredi 23 septembre de 10h00 à 12h30, Palais de la Nation, rue de Louvain, 21, 1000 Bruxelles.

Ces derniers mois, la question des génocides et de leur négation est revenue au premier plan de l'actualité, en raison de **propos négationnistes** qui ont

légitimement ému tant la communauté arménienne de Belgique que tous les démocrates.

Plus que jamais, à l'heure de la rentrée politique, il importe de mesurer le poids de l'histoire et d'**examiner de quelle manière il convient de combattre le négationnisme**. Pour le groupe MR, la loi est l'instrument approprié pour sanctionner un tel comportement.

Deux éminents experts français, l'un historien, l'autre juriste, apporteront leur éclairage, à l'aube de la reprise du débat politique sur ce thème d'actualité.

10h00 : Introduction générale par Christine Defraigne, Chef de groupe MR

10h15 : Perspectives historiques sur le génocide et le négationnisme : la perversion des négationnismes génocidaires, par le professeur Yves Ternon, Universités de Paris IV Sorbonne et de Montpellier. [**Ternon est un médecin fou, chef de file des fanatiques.**]

11h00 : Témoignages sur des génocides commis au XXe siècle

11h45 : Perspectives juridiques : la loi, instrument pour combattre le négationnisme, par Me Bernard Jouanneau, Avocat [**déconfit par Faurisson en 1981, il cherche vengeance.**]

12h15 : Conclusions par François Roelants du Vivier, Président de la Commission des Relations extérieures et de la Défense.

Leila Vanderheyde attachée parlementaire du sénateur François Roelants du Vivier
Maison des Parlementaires (bur 2008) Rue de Louvain, 21 1009 Bruxelles tél:
02/501.77.10 gsm: 0474/263.267 email: vanderheyde@mr.polgroups.senate.be

http://www.armenews.com/New/news.asp?id_news=8551

ILS DÉNONCENT À TOUT VA

Les juges turcs refusent le débat sur le génocide arménien

A quelques jours de l'ouverture des négociations d'adhésion entre l'Union européenne et Ankara, Jacques Chirac s'est dit satisfait de la réponse apportée par les Vingt-Cinq à la Turquie après son refus de reconnaître Chypre. *«La contre-déclaration de l'Union européenne répond aux préoccupations françaises»*, a affirmé le président français.

Istanbul : Marie-Michèle Martinet [24 septembre 2005]

Le génocide arménien reste décidément un sujet tabou en Turquie. Pour la deuxième fois en moins de six mois, une conférence organisée conjointement, à ce sujet, par deux prestigieuses universités stambouliotes, vient d'être suspendue par la justice turque. Cette décision, prise à la veille de l'ouverture des négociations d'adhésion européenne de la Turquie prévue le 3 octobre, suscite de nouvelles interrogations sur la capacité d'Ankara à s'engager dans un véritable processus démocratique.

A l'occasion du 90^e anniversaire du génocide arménien célébré en avril dernier, les

universitaires turcs avaient cru possible d'ouvrir enfin le débat, en Turquie. L'idée était simple : inviter une soixantaine d'intellectuels critiques à exposer leur analyse sur les massacres de 1915, dont Ankara se refuse toujours à admettre le caractère génocidaire.

Programmée pour le 25 mai, la conférence fut suspendue à la dernière minute, sous l'impulsion du ministre de la Justice, Cemil Cicek, qui déclarait alors qu'un tel débat ne pouvait avoir lieu car il constituait une offense à la nation, un *«coup de poignard dans le dos du peuple turc»*. Quelques mois plus tard, le même scénario vient de se reproduire : à la suite d'une plainte déposée par des juristes, le tribunal administratif d'Istanbul a annoncé jeudi soir la suspension d'une conférence dont l'ouverture était prévue pour le lendemain matin. *«Nous regrettons vivement cette nouvelle tentative d'empêcher la société turque d'avoir un débat sur son histoire. Nous considérons également que le timing de cette décision, un jour seulement avant la date prévue de la conférence, ressemble à une nouvelle provocation»*, a déclaré hier la porte-parole du commissaire européen à l'Élargissement, Olli Rehn. Krisztina Nagy évoque également les *«difficultés de la Turquie, et en particulier de son système judiciaire, à assurer une application réelle et constante des réformes»*.

On peut s'interroger sur les intentions réelles de ceux qui, en prononçant cette interdiction à quelques jours de la date cruciale du 3 octobre, compliquent indiscutablement la tâche des diplomates turcs, déjà embarrassés par la délicate question de la reconnaissance de Chypre. Veulent-ils purement et simplement saboter le dialogue difficilement engagé entre la Turquie et l'Europe ? Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, dont l'avenir politique reste très lié au succès des négociations, a condamné la décision des juges : *«La cour a jeté une ombre sur le processus de démocratisation et sur les libertés dans mon pays»*, a-t-il déclaré, en s'interrogeant au passage sur les compétences du tribunal.

En décembre prochain, le romancier turc Orhan Pamuk, dont les livres sont publiés en France par Gallimard, sera jugé pour avoir affirmé, dans un journal suisse, qu'*«un million d'Arméniens et trente mille Kurdes ont été tués en Turquie»*. Ces propos, considérés comme une insulte à l'identité turque, peuvent lui valoir une peine de six à neuf mois de prison, conformément au nouveau Code pénal.

Le Parlement européen a déjà fait savoir qu'il désignerait des observateurs pour s'assurer du bon déroulement de ce procès, ce qui exaspère de nombreux Turcs qui voient dans cette démarche une volonté d'ingérence de l'Europe : *«Arrêtez de faire d'Orhan Pamuk un faux héros!»* s'insurge Bedri Baykam, qui dirige le très kémaliste Mouvement patriotique, proche du principal parti d'opposition CHP. Cet agitateur politique précise cependant qu'il n'approuve pas l'interdiction prononcée par la justice turque parce qu'elle *«va faire du tort à la Turquie en flattant ses ennemis»*. Pour cette raison, *«il aurait fallu qu'un vrai débat démocratique s'engage...»*, regrette-t-il, en déplorant dans le même temps que les historiens défenseurs de la version officielle turque n'aient pas été invités à la conférence d'Istanbul.

Soucieux des conséquences de cette nouvelle crise arménienne qui ravive les crispations nationalistes dans le pays, Hrant Dink, le rédacteur en chef du journal bilingue *Agos*, publié en turc et en arménien, s'efforce de calmer le jeu : *«Il n'y a rien à dire pour le moment, a-t-il prudemment déclaré. Il faut surtout garder son calme et réfléchir à ce qui vient de se passer.»* Jusqu'à présent, la communauté arménienne de Turquie s'est déclarée favorable à l'adhésion à l'Europe, sachant qu'un tel ancrage serait la meilleure protection

pour l'avenir des minorités dans le pays.

Le Figaro, 24 septembre 2005.

<http://www.lefigaro.fr/international/20050924.FIG0055.html?214413>

LES TURCS SE REBIFFENT

Face à la censure et au révisionnisme arménien en Europe, la désobéissance civique ?

[On est toujours le révisionniste de quelque'un d'autre]

A l'initiative du gouvernement turc, qui mène depuis plusieurs mois une politique dynamique et constructive sur la question des différends turco-arméniens, Ankara a proposé à l'Arménie de nouer un dialogue direct pour tenter de surmonter leur lourd contentieux historique. Cette proposition franche et courageuse a reçu un accueil plutôt favorable des autorités d'Erevan. Par divers canaux, les deux pays ont établi des contacts, souvent discrets, et sont actuellement en pourparlers pour mettre sur pied une commission d'experts qui abordera, entre autres sujets difficiles, l'épineuse tragédie turco-arménienne de 1914-1922 dans l'espoir de faire toute la lumière sur cet épisode complexe du passé. Signe encourageant, les Etats-Unis, l'Union Européenne et une centaine de parlementaires du Conseil de l'Europe ont d'ores et déjà apporté leur soutien à l'initiative turque.

A l'heure où Ankara et Erevan affichent une volonté de dialogue et semblent vouloir engager une discussion sur leur douloureuse histoire commune, la diaspora arménienne, elle, poursuit sa course folle et dangereuse, animée d'un ressentiment viscéral, pour ne pas dire de haine, contre les Turcs et la Turquie. Après avoir obtenu de plusieurs parlements nationaux qu'ils adoptent des résolutions, et même une loi dans le cas de la France, **qualifiant de "génocide" le déplacement contraint des populations arméniennes d'Anatolie en 1915-1917**, les groupes de pression arméniens cherchent aujourd'hui à faire passer des lois sanctionnant pénalement, par des peines de prison et de fortes amendes, toute discussion et contestation de leurs thèses. En Europe, ce lobbying arménien est particulièrement actif dans au moins deux pays : la France et la Belgique. Plusieurs projets de loi sont en attente de discussion au Parlement français, tandis que le processus est plus abouti en Belgique, où les Arméniens tentent d'imposer un ultime amendement à un texte pénalisant la négation des génocides qui va être très prochainement discuté au Sénat. [1] Les groupes arméniens sont aidés et soutenus dans leurs démarches par des formations politiques farouchement opposées à l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne (UE), qui instrumentalisent le différend historique turco-arménien pour faire barrage à la Turquie. A plusieurs reprises, en effet, les dirigeants turcs ont dit qu'ils n'admettraient jamais un crime que les Turcs n'ont pas commis, et qu'ils renonceraient au processus d'intégration à l'UE si celle-ci leur imposait une "reconnaissance" du prétendu "génocide" arménien. Les morts turcs et arméniens de la Première Guerre Mondiale sont malheureusement devenus les otages des calculs politiques des turcosceptiques et des turcophobes européens.

Face aux tentatives du lobby arménien d'imposer aux opinions publiques européennes sa version de l'histoire, et face à ses manœuvres visant à censurer l'expression d'opinions contraires et critiques, que peuvent faire les Amis de la Turquie qui, en France et en Belgique, sont directement menacés par les projets de loi révisionnistes promus par les activistes arméniens et turcophobes ? Invoquer la mémoire des centaines de milliers de Musulmans exterminés par les Arméniens entre 1914 et 1922, et demander la reconnaissance des atrocités arméniennes rendront en effet les défenseurs de la Cause Turque passibles de prison. Comment réagir si ces textes de loi liberticides devaient être votés ?

En ne retenant que la version arménienne de l'histoire, et en occultant l'immense souffrance infligée par les Arméniens au peuple turc, ces projets de loi proclament de facto l'inégalité entre les hommes. Aux yeux des législateurs français et belges, les morts arméniens méritent en effet tous les égards d'une loi, tandis que les morts turcs ne méritent, eux, que le mépris et l'oubli. Faut-il chercher la raison de cette insupportable injustice dans le fait que les premiers sont chrétiens, et que les seconds ont le "malheur" d'être musulmans ? Force est de constater, à travers ces initiatives législatives, que la mort de l'ennemi turc ne met pas fin, loin s'en faut, à l'animosité de la diaspora arménienne et des turcophobes, non plus qu'aux outrages (quel pire outrage en effet que de nier aux morts turcs le statut de victime ?) que ceux-ci entendent lui faire subir.

Cette inégalité entre l'Arménien chrétien et le Turc musulman, si elle devait être gravée dans le marbre de la loi, rendrait illégitimes ces textes législatifs au regard des principes fondamentaux proclamés par la République française et le Royaume de Belgique. Entre la légalité et la justice apparaîtrait alors un écart, un fossé, qu'il sera nécessaire de combler. Comment ? Lorsqu'une loi devient oppressive et discriminatoire en ce qu'elle exclut toute une communauté humaine, en l'occurrence les Turcs vivant en France et en Belgique, la résistance pacifique devient légitime et nécessaire. Le combat pour libérer la parole, prisonnière du carcan de l'amnésie arménienne, devra inévitablement être mené.

Cette résistance pourra prendre des formes diverses, mais devra évidemment être menée de manière pacifique. La démarche consistera à dire non, à exprimer publiquement le refus de ces lois iniques. A l'image de l'Antigone de Sophocle [2], pour qui les lois immuables de la conscience, les "lois non écrites", se situent au-dessus des décrets des hommes, les Turcs de France et de Belgique devront envisager l'action illégale comme un moyen de refonder la loi. En effet, la transgression deviendra fondatrice et obligera les législateurs à tenir compte des revendications turques.

En clair, nous considérons la DESOBEISSANCE CIVIQUE comme un devoir citoyen, un acte légitime et incontournable pour rétablir la justice là où la mémoire des centaines de milliers de Musulmans exterminés par les Arméniens est bafouée par des lois.

En Turquie et en Europe, des voix commencent à se faire entendre pour prôner cette désobéissance civique. Ainsi, dans un récent article [3], le célèbre journaliste turc Mehmet Ali Birand a lancé un appel dans ce sens, mettant chacun devant ses responsabilités : "Venez et lançons une grande campagne. Allons en France et en Suisse pour dire qu'il n'y a 'pas eu de génocide' et faisons-nous inculper. Des personnalités connues, dont le Premier ministre, assisteraient à chaque audience. Forçons la main de ces pays. Ouvrons dans le même temps la frontière avec l'Arménie. Pensons en grand désormais. Ne nous contentons plus de nous plaindre... Pourquoi les Arméniens réussissent-ils ? Autour de leurs croyances, ils défendent une cause pour leur pays et leur communauté. Que nous l'acceptions ou non, que nous la trouvions juste ou non, qu'elle soit véridique ou mensongère, qu'importe. La diaspora arménienne, depuis 60 ans, mène un travail très efficace et obtient des résultats. Les Arméniens travaillent comme des fourmis... Ils ont frappé à toutes les portes... Ils s'organisent efficacement. Ils ne se divisent pas, et même quand c'est le cas, ces divisions internes n'entravent pas leur travail... L'un d'eux donne 20 millions de dollars et fait ériger un monument... Un autre donne 50 millions de dollars et produit un film... Ils savent faire pression sur les parlements nationaux et parviennent au bout du compte à faire adopter les textes souhaités... En un clin d'oeil, ils réussissent à créer des fonds disposant de millions de dollars et financent des chaires favorables à leurs thèses dans les plus grandes universités du monde... Et nous, que faisons-nous ? Pourquoi les Turcs attendent-ils tout de leur Etat ? Nous aussi nous avons notre diaspora. Des millions de Turcs vivent à l'étranger. Qui plus est, ils disposent de beaucoup plus de moyens que la diaspora arménienne. Cependant, nos mains ne vont pas jusqu'à nos poches, nous n'arrivons ni à nous organiser ni à être influents. La chose que nous faisons le mieux, c'est nous plaindre. Nous plaindre du gouvernement, des Arméniens et accuser de complot l'Occident. Mettez votre main sur le coeur et dites que je me trompe. Qu'avons-nous fait en tant que société civile ? Quelle a été notre contribution si ce n'est pousser des hurlements pour dire 'mais que fait l'Etat ?', donner des leçons à l'Etat et tout attendre de lui ? A part pour quelques-uns, notre contribution a été nulle dans l'ensemble. Si vous n'avez rien fait,

alors asseyez-vous et payez-en le prix en silence... Mais si vous en avez la volonté, alors organisez-vous, donnez de l'argent et agissez."

Pour ce qui est des communautés turques et turcophiles menacées par ces lois oppressives, le refus de l'injustice pourrait s'exprimer à travers des pétitions publiques. Les dizaines de milliers de signatures que les Turcs et leurs Amis pourraient recueillir en France, en Belgique, et ailleurs, rendraient en effet caduques et dérisoires ces lois, et permettraient de mettre un coup d'arrêt à l'incessante propagande arménienne. Si ces pétitions étaient accompagnées de manifestations publiques, de rassemblements, de séminaires et de conférences pour informer les opinions publiques, nous pourrions sans mal inverser la tendance en peu de temps. La diaspora turque dispose de centaines d'associations à travers toute l'Europe, organisées en fédérations et rassemblant des centaines de milliers de personnes. Les choses commencent à bouger en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède et en Belgique (mais aussi aux Etats-Unis), où les Turcs et Turcophiles descendent de plus en plus dans les rues pour se faire entendre. Le phénomène gagnera inévitablement la France, même si le lobby arménien, plus puissant qu'ailleurs en Europe, y fait régner une violente omerta, n'hésitant pas à agresser physiquement les historiens (voir le cas de Gilles Veinstein, professeur au Collège de France) et menaçant de mort les défenseurs de la Cause Turque. L'ancienneté de l'immigration arménienne en France, qui remonte aux années 1880, la présence dans l'Hexagone d'anciens militants et dirigeants de l'organisation terroriste arménienne Asala (aujourd'hui opportunément reconvertis dans le lobbying politique), et de criminels ayant participé à la purification ethnique et aux massacres d'Azéris dans le Haut-Karabakh, ainsi que le poids électoral des 500 000 citoyens français d'origine arménienne, expliquent l'impunité et l'extrême virulence des activistes arméniens. Mais le temps de cette oppressante hégémonie est désormais compté...

Dans notre combat pour le devoir de mémoire et contre la censure, nous ne sommes heureusement pas seuls. Des voix européennes, encore timides, s'élèvent pour dénoncer la propagande arménienne et turcophobe. Venu à Istanbul pour assister à une conférence, le président de la République Tchèque, Vaclav Klaus, a ainsi interpellé les dirigeants européens sur la question du différend historique turco-arménien : "*Ne jouez pas avec l'histoire. N'essayez pas de réécrire et de modifier l'histoire. Oui, il faut se souvenir et tirer des leçons du passé. Mais nous ne devrions pas exploiter l'histoire pour nos intérêts politiques quotidiens*". Aux Turcs, il a adressé ce message d'encouragement : "*Ne renoncez pas, lutez. Sachez que vous avez des amis dans certains pays européens*"... [4]

L'espoir est là. Nous avons notre destin entre nos mains. Tous ensemble, ne subissons plus, agissons !

Notes

[1] Tête de Turc a lancé une campagne de solidarité avec la communauté turque de Belgique. [Cliquez-ici pour y participer.](#)

[2] Les deux fils d'Œdipe, Étéocle et Polynice, se sont entre-tués au combat. Leur oncle Créon, le roi de Thèbes, décide que le cadavre de Polynice – qui a trahi sa patrie – demeurera exposé sans sépulture. La jeune Antigone, sa sœur, viole volontairement le décret : elle est arrêtée, et récidive. Pour elle, les lois immuables de la conscience, les "lois non écrites", se situent au-dessus des décrets des hommes. Antigone est celle qui désobéit et dit non.

[3] *Hürriyet* du 4 mai 2005

[4] Editorial de Ferai Tinç, *Hürriyet* du 06.05.05

L'équipe de *Tête de Turc* 19.05.2005

http://www.tetedeturc.com/home/article.php3?id_article=3767

L'IMPOSSIBLE CONFÉRENCE

**Un tribunal local postpose une conférence académique.
Colère d'Erdogan et de l'UE.**

Pour la deuxième fois, une conférence universitaire qui devait évoquer les massacres des Arméniens sous l'empire ottoman a été postposée, vendredi à Istanbul, à la demande d'un tribunal local.

Après de nombreuses protestations en Turquie et à l'étranger, elle aura finalement lieu ce samedi sous les auspices de l'université privée de Bilgi.

Auparavant, la Commission européenne avait condamné cette «provocation» illustrant, selon elle, «les difficultés de la Turquie, et notamment de son système judiciaire, à garantir l'application (...) des réformes».

Initialement prévue en mai à l'université stambouliote du Bosphore, la conférence était intitulée «*Les Arméniens ottomans durant le déclin de l'Empire: responsabilité scientifique et démocratie*». En mai, elle avait été postposée à la demande du ministre de la Justice. Cemil Cicek, devant le parlement turc, avait parlé «*d'un coup de poignard dans le dos de la population turque*». Cette fois-ci, c'est un tribunal d'Istanbul qui a exigé jeudi soir la suspension, provoquant la fureur du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan. «*Ceci va à l'encontre d'une société démocratique et civilisée*», a dit Erdogan lors d'une conférence de presse.

Colloque à Bruxelles

Un courant nationaliste tente en Turquie de bloquer l'adhésion du pays à l'Union européenne (UE). On trouve ses partisans dans les rouages de l'Etat, de la justice, de l'armée et de la police.

«*Parmi les fondateurs de la République turque, il y a des responsables du génocide arménien*», a expliqué hier à Bruxelles l'historien français Yves Ternon, lors d'une matinée d'étude sur le négationnisme organisé par le MR. «*Ce n'était pas le cas de Mustafa Kemal Atatürk*».

Les gouvernements kémalistes ne sont pas les héritiers de l'empire ottoman, mais ont toujours refusé d'admettre le génocide arménien. Le gouvernement actuel a proposé à l'Arménie un travail d'historiens.

La thèse officielle turque est qu'il y a eu des massacres d'Arméniens, mais aussi de Turcs, et qu'ils ont été commis dans le cadre chaotique de la Première guerre mondiale.

Le professeur Ternon décèle en Turquie un «*négationnisme d'Etat*» qui se nourrit d'experts universitaires et de rapports biaisés. Pour lui, nier le génocide arménien est «*une composante du crime de génocide*».

Le Parlement européen a reconnu le génocide arménien en 1987. Le Sénat belge a suivi cette voie en 1998. Mais il n'existe pas en droit belge de sanctions contre les négationnistes. Les sénateurs MR, Christine Defraigne et François Roelants du Vivier, se battent pour que cela ne soit plus le cas.

La Libre Belgique Mis en ligne le 23/09/2005
http://www.lalibre.be/article.phtml?id=10&subid=91&art_id=241506

LE MARTEAU ET L'ENCLUME

**"Les Arméniens ottomans au moment de la chute de l'Empire :
responsabilité scientifique et démocratie".**

La justice turque s'oppose à la tenue de cette conférence sur les Arméniens qui devait s'ouvrir avant-hier à Istanbul. Initialement programmée en mai dernier, elle avait alors provoqué l'indignation des cercles politiques turcs au pouvoir, le ministre de la justice n'hésitant pas à accuser ses organisateurs de trahison et de

vouloir "poignarder la nation turque dans le dos".

Mais les intellectuels turcs à l'origine de ce projet avaient tenu bon, confortés dans leur initiative par les vives protestations qui avaient suivi dans les milieux universitaires occidentaux, mais aussi par celle de personnalités politiques européennes.

Face à cette levée de bouclier, malvenue au moment où la Turquie prétend intégrer l'union Européenne, le premier ministre turc lui-même avait désavoué ceux qui avaient intimidé les organisateurs de la conférence, indiquant qu'ils auraient du aller jusqu'au bout malgré tout. Mieux, lorsque la conférence a été reprogrammée pour ce week-end, le ministre turc des affaires étrangères a accepté de l'inaugurer si son emploi du temps le permettait, expliquant que la Turquie était ouverte à la discussion, même sur des sujets délicats.

Cela signifiait donc que pour la première fois en Turquie, une conférence consacrée au sort réservé aux Arméniens à la fin de l'empire ottoman allait enfin pouvoir avoir lieu, avec pour objectif de faire entendre une voix différente de celles des autorités. Les organisateurs voulaient en effet montrer qu'il existe en Turquie des hommes et des femmes qui sont prêts à regarder l'histoire en face pour pouvoir aller de l'avant et qui souhaitent faire la lumière sur des faits historiques dont la population turque ignore jusqu'à l'existence même ?

Mais avant-hier en fin de journée, la justice turque a décidé de suspendre la conférence, répondant ainsi à la requête d'une organisation de juristes turcs qui demande qu'une enquête soit effectuée sur les participants pour déterminer leur niveau d'expertise.

Le même jour, plus de 60 universitaires turcs, arméniens de la Diaspora et occidentaux ont envoyé à Ankara une lettre commune exprimant leur "l'anxiété" face à ce qu'ils perçoivent comme une persécution ininterrompue des intellectuels turcs qui défient la véhémence négation du génocide arménien. «Nous pensons que l'état turc et la société ne se seront véritablement en paix en Turquie et à l'étranger qu'en affrontant d'une façon critique leur propre histoire» dit la lettre.

Les organisateurs ont reçu hier soir ordre de la cour de fournir tous les renseignements nécessaires d'ici 30 jours, période durant laquelle la conférence est suspendue, mais aucune précision n'a été donnée sur la suite qui sera donnée à cette affaire une fois les dossiers des intervenants examinés.

L'université Bilgi d'Istanbul a accepté vendredi d'accueillir une conférence sur le sort réservé aux Arméniens pendant la première Guerre mondiale qui commencera donc aujourd'hui. Elle contourne ainsi la décision, prise par un tribunal turc, de retarder cet événement.

«Elle a été annulée parce qu'ils ne savaient pas qui allait dire quoi», estime le quotidien *Sabah*. «L'absence de justification légale et le (moment choisi) pour cette décision, une journée avant l'ouverture de la conférence, la font apparaître comme une nouvelle provocation», a pour sa part déclaré Krisztina Nagy, porte-parole du commissaire européen à l'élargissement, Olli Rehn.

Ces retournements successifs confirment l'attitude ambiguë des autorités turques concernant la question arménienne.

Réactions des organisations arméniennes

Reste qu'en suspendant cette conférence, la Turquie montre à quel point la question arménienne demeure un tabou et que ce pays ne fait aucun effort pour satisfaire les exigences de l'Union européenne [*c'est-à-dire les exigences des fanatiques arméniens, organisés en lobby*].

C'est ce que déplore le CDCA, qui précise que si la question arménienne ne peut être abordée en Turquie en dehors de la vision négationniste.

Et ce n'est pas une coïncidence que la Turquie ait attendu d'avoir obtenu l'accord de l'Union sur Chypre pour faire stopper cette Conférence. C'est un acte prémédité qui met en évidence que tant que l'Europe sera lâche face à elle, la Turquie la mènera par le bout du nez » a conclu le Président du CDCA Harout Mardirossian.

Le Président de la FRA indique pour sa part qu'il s'agit d'une faute lourde. A une semaine de l'ouverture des négociations, la Turquie montre son vrai visage, celui d'un Etat négationniste, qui n'entend faire aucune concession à l'Europe poursuit Mourad Papazian, ajoutant : Le plus malheureux, c'est que même lorsqu'elle ne fait aucune concession l'Union Européenne ne la sanctionne jamais.

Malgré Chypre qui n'est toujours pas reconnu ni évacué par l'Armée turque, malgré la répression qui s'intensifie contre les minorités kurdes, grecques, juives et arméniennes, malgré la persistance de la torture et des crimes d'honneur contre les femmes, malgré le négationnisme insoutenable contre la réalité que constitue le génocide arménien, l'Union Européenne pense encore que l'on peut ouvrir les négociations d'adhésion avec la Turquie le 3 octobre prochain conclut le communiqué du CDCA et de la FRA, publié hier en réaction à cette suspension de la conférence sur les Arméniens qui devait s'ouvrir aujourd'hui à Istanbul.

24 septembre 2005

<http://www.gamkonline.com/detail.php?r=0&id=464&l=fr>

Turquie : des historiens brisent le tabou sur la question arménienne

Sophie Shihab

C'est peut-être le quotidien *Radikal* (gauche libérale) qui a le mieux cerné l'événement marquant de l'actualité en Turquie, huit jours avant le début prévu des négociations d'adhésion à l'Union européenne : la tenue de la conférence - deux fois reportée - prudemment intitulée "*Les Arméniens ottomans au temps du déclin de l'empire*". *Radikal* a titré : "*La Conférence a eu lieu. Le mot "génocide" y a été prononcé. Le monde continue à tourner. La Turquie est toujours là.*"

L'ironie se veut à la mesure de la force du tabou qui frappe encore, en Turquie, toute discussion sur ce que divers autres pays qualifient de génocide des Arméniens d'Anatolie, en 1915-1916. L'évoquer peut entraîner des menaces de mort ou des poursuites judiciaires pour "*dénigrement public de l'identité turque*", comme l'a appris à ses dépens l'écrivain Orhan Pamuk.

Bravant cet interdit, des historiens turcs avaient prévu d'organiser, en mai, une conférence de collègues "non orthodoxes", c'est-à-dire qui ne se contentent pas de répéter la version officielle turque, qui reconnaît la réalité de massacres d'Arméniens mais assure que ces derniers, aidés par les armées qui dépeçaient alors l'Empire ottoman, ont tué un plus grand nombre encore de Turcs. La conférence avait été annulée au dernier moment, le ministre de la justice ayant qualifié ses organisateurs de "*traîtres*".

La conférence avait été reprogrammée le 23 septembre, avec l'accord du gouvernement, soucieux de son image en Europe. Mais le 22 au soir, un tribunal administratif, saisi par des avocats nationalistes, s'est opposé une nouvelle fois à sa tenue, réclamant au préalable des renseignements sur son financement. L'UE a dénoncé cette "*tentative d'empêcher la société turque de débattre de son histoire*". Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a condamné l'arrêt du tribunal au nom de la liberté d'expression. Et le ministre des affaires étrangères, Abdullah Gül, a estimé que "*les Turcs sont imbattables dans l'art de se faire du mal*" ...

Le salut est venu de l'université privée Bilgi qui, non visée par l'arrêt administratif, a accueilli la conférence samedi 24 et dimanche 25 septembre... pendant que les policiers laissaient 200 nationalistes, de droite et de gauche, manifester devant l'université et lancer des oeufs sur les "*traîtres*" qui y entraient.

La plupart des journaux, plutôt hostiles à la conférence en mai, ont salué, dimanche, sa tenue. Les organisateurs s'en sont réjouis, estimant que l'opinion en sera influencée et que les historiens turcs "orthodoxes", même s'ils restent

majoritaires, ne pourront plus s'imposer comme avant. "Cette conférence pourrait aussi ouvrir la porte aux débats sur toutes sortes de problèmes, au-delà de celui de l'Arménie", a estimé l'un des participants, Etyem Mahcupyan.

Le Monde, 26 septembre 2005

CHANTAGE

Négationnisme : TIME Europe publie un droit de réponse et reconnaît partiellement ses torts

Dans son édition datée du 17 octobre 2005, le magazine américain TIME publie le droit de réponse demandé par [**le groupe des maîtres-chanteurs**] Mémoire 2000, le Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA), le Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France (CCAF), J'accuse et le MRAP.

TIME Europe publie une mise au point dans laquelle il présente ses excuses et indique n'avoir pas vérifié le contenu du documentaire parce qu'il pensait qu'il s'agissait d'un simple outil de promotion.

Ce droit de réponse fait suite à la diffusion dans un numéro du TIME (Edition Europe) daté du 6 juin 2005 et tiré à 485.000 exemplaires, d'un DVD édité par la chambre de commerce d'Ankara sous le titre «La réelle histoire» qui, sous couvert de faire la promotion du tourisme en Turquie fait l'apologie de la négation du génocide arménien.

«Il s'agit là du premier résultat d'une démarche commune et de longue haleine engagée par les associations luttant contre le racisme, l'antisémitisme et pour la défense de la mémoire de peuple arménien», a indiqué Harout Mardirossian président du Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA).

«Si TIME Magazine pense que ce droit de réponse est pour solde de tout compte, il se trompe lourdement. TIME Magazine manque de hauteur par rapport à la terrible souffrance de ceux qui ont vu ce sordide outil de propagande négationniste. Compte tenu du niveau abject jamais atteint par ce DVD, nos exigences de réparation vont bien au-delà de ce simple droit de réponse et nous entendons les obtenir», a conclu le président du CDCA. [**Le "jamais assez et jamais de pardon" est typique des organisations juives et l'on voit que les organisations arméniennes se vassalient et se satellisent autour de celles-ci.**]

En effet, les associations ayant demandé le droit de réponse exigeaient du magazine TIME :

— d'indiquer à ces lecteurs, quelles sont les règles, si elles existent, concernant le contenu des publicités éditées. Elles souhaitent par exemple savoir si Time Magazine aurait accepté une publicité avec un DVD similaire niant la réalité de la Shoah ?

— d'accepter la diffusion gratuite d'un DVD préparé par la FEAJD (Fédération Euro-Arménienne pour la Justice et la Démocratie) concernant l'histoire et les conséquences actuelles du génocide arménien;

— de reverser le produit de la publicité de la Chambre de Commerce d'Ankara à des organisations à but non lucratif travaillant à défendre la réalité du génocide arménien et de tous les génocides. [**A nous le pognon...**]

Paris, le mercredi 12 octobre 2005 - 15h30

LE JOURNAL BAISSÉ LA CULOTTE

Texte du droit de réponse publié

In the June 6, 2005 issue of the European edition of Time, you ran a four-

page advertisement, placed by the Ankara Chamber of Commerce, promoting tourism in Turkey, together with a dvd. The dvd contained a 70-minute segment that completely denied and distorted the facts of the Armenian genocide. It also contained many heinous allegations against the Armenian people, portraying them as terrorists, liars, killers, racists and pro-Nazis.

In response to complaints from many readers, Time printed, in the June 20, 2005, issue of its European edition, the following letter: "I was rather disappointed to see a dvd in your magazine [June 6] accompanying a Turkish ad that portrayed Armenians as terrorists and the Armenian genocide as a myth. Time has a good reputation for unbiased reporting. The dvd is an insult to all Armenians across the world." The letter was signed Gagik Mikaelian, Chicago. The editors added the following answer: "Time is an independent newsmagazine and does not endorse the views of any organization or government. We regret any offense caused by the advertisement."

We, as representatives of some French associations whose aim is to fight against racism, anti-Semitism and for the memory of the Armenian genocide, were also shocked and disappointed to see that you chose to include in the June 6, 2005, issue of your European edition of Time a dvd spreading such a grotesque denial of the Armenian genocide, and so many heinous allegations against the Armenian people. In our view, the above answer is sufficient neither to explain how a magazine like Time accepted an advertisement that promoted denial of the Armenian genocide, nor enough to evade your responsibility. Let us give some examples of what is unacceptable for us:

1. On the dvd, the narrator follows a presentation of Hrand Dink by saying: "In these words there is the longing of people who share a common faith and who live joy, grief and pride together. In these words there is the cry of humanity's wish to live in peace in a fraternity not to be beaten by hatred or resentment." He does not say that Dink is being prosecuted by a Turkish court for writing that Turkey should discuss the Armenian genocide. Dink may be sentenced to up to three years in prison for talking about the Armenian genocide. What is your view, as a journalist, about freedom of the press in Turkey as it relates to the Armenian genocide?
2. Justin McCarthy, professor of history at the University of Louisville in Kentucky, says that he thinks that the events were not genocide because some Armenians survived. Can you imagine the same words being said about the Jewish Holocaust? Would such a statement be acceptable to Time magazine?
3. The narrator of the dvd says (over images of the genocide monument in Yerevan) that historical facts were falsified when they were transmitted to the young generation. Can you imagine a dvd presenting images from the Yad Vashem monument, together with an explanation that young Jews don't have to honor the memory of their people? Would such a statement be acceptable to Time magazine?
4. The narrator and Samuel A. Weems (a retired judge from Arkansas, who died in 2003) suggested that Armenian people collaborated with the Nazis to exterminate the Jewish people because they're Aryan, and today Armenian people react like Nazis. Do you think that because a few people commit terrorist acts that their entire nation and religion should be called terrorist? We don't believe that a nation is responsible for what 10 people do, but we are sure that states are responsible for their history - and here we refer to the genocide committed by the Turkish government in the Ottoman Empire against the Armenian nation. Would Time magazine endorse the outrageous words of the dvd against the Armenian nation, which can be characterized as racial defamation under French law?

We found many other lies, racial defamation, personal defamation and historical mistakes in this dvd, which contains all the techniques of disinformation and propaganda. In circulating these lies on behalf of Ankara's Chamber of Commerce, Time magazine has, for the price of an advertisement, allowed itself to become part of Turkey's worldwide multimillion-dollar effort to undermine truth and evade responsibility for the deaths of 1.5 million innocent Armenian men, women

and children. In taking this step, Time magazine has compromised both its moral standing and its journalistic credibility. The fine journalists and staff of your publication deserve better than to be tarnished by this association with genocide denial.

As journalists and media professionals, you know that the Armenian genocide has been extensively researched by scholars around the world, and recognized by the United Nations, the European Parliament and parliaments in Europe and around the world. This year, as Armenians and all people of good conscience in Europe and around the world mark the 90th anniversary of this crime against humanity, Time magazine's decision to disseminate this hateful dvd insults the memory of its victims and offends survivors and their descendants.

More broadly, in perpetuating the precedent set by Turkey of a genocide committed with impunity, Time magazine has helped embolden future perpetrators of genocide with the knowledge that their crimes can be committed without consequence. Time magazine, as a trusted journal of our time, should understand the clear moral imperative to, once and for all, end the cycle of genocide that your journalists have chronicled for too many decades. As smart media professionals, you should have done your homework and known better than to fall into this obvious trap.

Even if you believe that the magazine's executives were misled by the Turks, you cannot deny your responsibilities to all the people who were offended by the Turkish dvd, which was distributed to 500,000 subscribers in more than a dozen European countries. You should now repair the damage you caused. In light of these concerns, we respectfully ask you to promptly take the following steps:

1. Disclose, if any, the official standards Time magazine respects when it contemplates issuing an ad. We also would like to know if, for example, Time magazine would have accepted a similarly hateful dvd denying the Holocaust.
2. Distribute, free of charge, a dvd prepared by the European Armenian Federation for Justice and Democracy (eafjd) regarding the history and modern-day consequences of the Armenian genocide.
3. Donate the advertisement receipts from this campaign to nonprofit organizations advocating the truth about the Armenian genocide and other genocides.

Thank you for your consideration of my concerns.

Bernard Jouanneau,
President, Mémoire 2000, Paris

Editor's note: TIME regrets distributing the dvd and we are very sorry for the offense it has caused. The so-called documentary portion of the dvd presents a one-sided view of history that does not meet our standards for fairness and accuracy, and we would not have distributed it had we been aware of its content. Unfortunately, the dvd was not adequately reviewed by anyone at TIME because it was believed to be a benign promotion piece. We have since changed our review process so as to guarantee more vigilance in future. We apologize to the Armenian community, and to our readers.

Comité de défense de la cause arménienne, 13 octobre 2005-10-13
<http://www.cdca.asso.fr/s/detail.php?r=0&id=358>

LE CHANTAGE EST INTERNATIONAL

Armenia, genocidio ancora nascosto?

Thomas Hochmann - Paris - 22.4.2005

Il 24 aprile 2005 sarà commemorato il novantesimo anniversario del genocidio del popolo armeno perpetrato dallo stato turco. Una ricorrenza che spinge a fare il punto della situazione sul riconoscimento di questo crimine in Europa.

Il 24 aprile 1915, con l'arresto degli intellettuali e dei notabili armeni di Istanbul, ha inizio uno dei primi genocidi del ventesimo secolo. Dal maggio 1915 alla fine del 1916, 1.200.000 persone, vale a dire quasi la metà della popolazione armena dell'impero ottomano, viene massacrata per volere del partito al potere, l'İttihad.

Revisionismo storico

L' "armenicidio" costituisce uno dei rimproveri spesso mossi alla Turchia. Ma ancora oggi il governo turco, pur non mettendo in discussione la realtà dei massacri, rifiuta di riconoscere in questi crimini un genocidio avvenuto per mano dello stato.

La diaspora armena conta in Europa 275.000 armeni, dei quali 220.000 solo in Francia, i quali si battono per ottenere il diritto alla memoria. È difficile per loro accettare che i governi succedutisi in Turchia abbiano continuato imperterriti a negare il genocidio. A differenza degli armeni ancora residenti in Turchia, poco inclini a fomentare le tensioni tra le due comunità, gli immigrati armeni sono ben più agguerriti su questo punto.

Il riconoscimento del genocidio ai danni degli armeni da parte della Turchia costituisce uno dei punti critici in vista dell'adesione del paese all'Unione Europea. Ciò nonostante questo criterio non è stato fissato come *condicio sine qua non* per l'ingresso il 17 dicembre 2004. Il Parlamento Europeo ha riconosciuto il genocidio armeno nel 1987. Si sono poi pronunciati in proposito Cipro (dal 1982), la Russia, la Bulgaria, la Grecia, il Belgio, la Svezia, l'Italia, il Vaticano, la Francia, e più recentemente anche la Svizzera.

Ipocrisia europea

Ma riconoscere ufficialmente il genocidio non basta. Infatti, se non si condanna anche la negazione del genocidio, il riconoscimento non resta che una parola politica senza particolare risonanza. Attualmente, in numerosi stati in cui il negazionismo è un crimine, solo la negazione del genocidio degli Ebrei e degli Zingani viene perseguito penalmente. Ciò avviene per esempio in Francia, in Germania, in Austria, in Belgio e in Lussemburgo. Se tutto ciò può sembrare normale nel caso di quegli stati che riconoscono ufficialmente solo il genocidio degli ebrei, lascia però perplessi la situazione in Francia e in Belgio: perché riconoscere il genocidio armeno per poi permetterne la sua negazione? In nome della libertà di espressione?

Non è facile trovare in Europa una sola condanna per aver negato il genocidio armeno. La decisione di un tribunale svizzero, che ha respinto la richiesta di sanzionare un Turco che difendeva la versione dei fatti che gli è stata insegnata a scuola, non è priva di ragioni. Ecco in cosa consiste il problema del negazionismo di stato: ai cittadini viene inculcata, già nelle scuole, una versione deformata della storia.

Si spera che la pressione europea si faccia più forte, anche se nessuno pretende dalla Turchia il risarcimento dei discendenti delle vittime o la rinuncia a parte del suo territorio. Si riscontra infine un'evoluzione legislativa in questo senso. Per esempio, la Germania sembra muoversi verso un riconoscimento del genocidio,

mentre in Francia sono state presentate delle mozioni che mirano ad incriminarne la negazione.

Facendosi carico dei suoi crimini passati, la Turchia non solo recherebbe conforto alla comunità armena, ma eviterebbe anche che numerosi Turchi continuino a difendere, a loro insaputa, una menzogna storica. Sarebbe un atto pieno di valore simbolico, e andrebbe a vantaggio di tutti.

Traduzione: Francesca Genovese

<http://www.cafebabel.com/it/article.asp?T=T&Id=3576>

EN QUOI L'ENTRÉE ÉVENTUELLE DE LA TURQUIE CONCERNE-T-ELLE DES CITOYENS D'ORIGINE ARMÉNIENNE ?

Collectif VAN Lettre ouverte aux dirigeants européens

Été 2005 : chronique d'une capitulation annoncée ?

Les Ministres européens des Affaires étrangères vont valider demain le cadre des négociations d'adhésion de la Turquie dont l'ouverture est prévue le 3 octobre. Des réunions informelles de préparation entre les différentes parties ont eu lieu pendant les vacances de l'Europe.

Pendant la "vacance", devrait-on dire, car la messe est dite. Hier, le chef de la diplomatie turque Abdullah Gül a martelé, dans une interview au *Turkish Daily News*, que la conception d'un "partenariat privilégié" avec la Turquie est "illégitime et immorale". Et question "immoralité", M. Gül, donneur de leçons, expert en chantage, manipulation et **falsification négationniste** connaît le sujet.

Dès le 27 juillet, la Turquie a imposé, avec l'aval de Tony Blair, actuel président européen, un ultime camouflet aux 25 : l'élargissement du protocole de l'Union douanière aux 10 nouveaux pays membres ne vaudra pas reconnaissance de Chypre, membre d'une Union dont la Turquie ne feint même plus de respecter les principes.

Dominique de Villepin a — le 2 août, autant dire dans une autre vie — envisagé l'éventualité d'un report des négociations en cas de non-reconnaissance de Chypre par Ankara. Hier, il a déclaré entendre simplement "préserver l'unité européenne" sur la question turque. La France confirme par ce revirement l'adage suivant lequel «lorsque le chien aboie, il ne mord pas». Pourtant l'enjeu est de taille : les 1^{er} et 2 septembre, c'est une certaine idée de l'Europe qui pourra s'exprimer pour la dernière fois. Il suffit qu'un seul Ministre des Affaires étrangères oppose son veto [*en français, ce mot latin s'écrit sans accent*] pour que les négociations avec une Turquie ultra-nationaliste et anti-démocratique soient ajournées.

Ce qui ne serait plus le cas une fois le processus engagé vu les conditions particulières que Monsieur Recep Tayyip Erdogan aurait obtenues le 17 décembre 2004 à Bruxelles : les négociations avec la Turquie ne pourraient être stoppées que si un tiers des pays membres en fait la demande. Autant dire mission impossible.

Que l'on ne vienne pas nous opposer le recours, dans 5 ou 10 ans, à un pseudo référendum franco-français, qui n'aurait aucun impact sur les décisions de Bruxelles (la preuve en est : à ce jour, quel retentissement politique réel le NON français à la Constitution a-t-il eu ?). Que l'on ne nous endorme pas non plus avec un éventuel report de l'ouverture des négociations de quelques mois : ce ne serait qu'un *placebo* destiné à redorer, de manière factice, le blason terni d'une Europe prise en flagrant-délit de capitulation.

L'Europe, en restant sourde à ses principes fondateurs, à ses propres résolutions et aux voix de ses citoyens, endosse désormais sa part de responsabilité en bradant l'idée même de Démocratie. [*Ils veulent nous*

apprendre ce qu'est la démocratie] Au regard des méthodes de persuasion turques, l'on est même en droit de se demander si elle ne l'a pas tout bonnement vendue : le magazine américain *Vanity Fair* révèle dans son édition de septembre 2005, que le président de la Chambre des représentants au Congrès américain, Dennis Hastert, aurait perçu 500.000 dollars de la Turquie pour bloquer la résolution du Congrès portant sur la reconnaissance du génocide arménien en l'an 2000. Alors, *quid* de l'Europe et de nos dirigeants ? [**Des faits, des faits ...**]

Comment une Commission européenne a-t-elle pu valider le nouveau Code Pénal turc ? Promulgué le 1^{er} juin 2005, ce Code Pénal liberticide punit de 10 ans de prison quiconque affirmerait l'existence d'un génocide arménien ou demanderait le retrait de l'armée turque de Chypre... [**Ils veulent la même loi, mais en sens inverse**]

L'Europe est en danger, comme le sont en Turquie, les démocrates et les Justes qui réclament courageusement le travail de mémoire indispensable [**ils copient les termes de la propagande judéo-sioniste**] : chaque jour apporte son lot de procès intentés contre des intellectuels bravant les interdits. Le journal suisse *Schweizer Fernsehen DRS** révèle aujourd'hui que l'écrivain turc Orhan Pamuk doit comparaître devant la justice en décembre, à la demande du ministère public, et qu'il risque de 6 mois à 3 ans de prison pour avoir déclaré dans une interview qu'«en Turquie 30.000 Kurdes et un million d'Arméniens ont été tués». [**Ce romancier n'est pas historien.**]

La Turquie actuelle **perpétue le génocide** des Arméniens de 1915 en pratiquant un négationnisme d'Etat, financé entre autres par les impôts que nous, citoyens européens, descendants des rescapés du génocide, payons dans nos pays respectifs, [**affirmation totalement fantaisiste**] où, rappelons-le, aucune Loi ne protège la mémoire arménienne des thèses falsificatrices turques. L'urgence est là : avec le danger que représente l'intégration dans les années qui viennent d'un Etat fascisant et révisionniste dans l'Union européenne, celle-ci se doit de protéger ses citoyens et de faire promulguer dans tous les Etats membres, la reconnaissance officielle du génocide arménien ainsi que la pénalisation de sa négation.

Séta Papazian, Présidente, 3 septembre 2005

Qui est le fasciste ? Est-ce que nous obliger à croire des affirmations impossibles à prouver n'est pas fasciste ?

<http://www.gamkonline.com/detail.php?r=3&id=350&l=fr>

PRESSIONS INCESSANTES

Turquie-Arménie : l'AFP sous la pression de la diaspora arménienne

Des groupes de pression arméniens en France ont mis en cause l'impartialité de l'Agence France Presse dans son traitement de la tragédie turco-arménienne de 1914-1922.

L'AFP a suscité la colère de plusieurs organisations militantes franco-arméniennes après la diffusion de dépêches où la formule "génocide arménien" était placée entre guillemets. L'agence s'est également vue **reprocher de présenter, sans prendre partie, les deux thèses**, turque et arménienne, sur les tragiques événements qui ont ensanglanté l'Anatolie orientale durant la Première Guerre Mondiale.

Dans une dépêche datée du 31 août 2005, un simple rappel chronologique des faits a mis en fureur les activistes arméniens. Ainsi, parler du "soulèvement des Arméniens, qui ont fait cause commune avec les armées russes en guerre contre l'empire ottoman" et évoquer la "déportation qui a suivi cette sédition" relèverait, selon ces groupes arméniens, d'une interprétation "farfelue" et "hasardeuse".

Pour avoir présenté le point de vue turc sur ces événements et rappelé que des centaines de milliers de Turcs ont été massacrés [par les Arméniens], les

organisations arméniennes ont accusé l'AFP d'entretenir "les fantasmes de l'Etat turc" et de faire du "négationnisme actif".

Une campagne a été initiée par ces groupes activistes qui invitent leurs militants à envoyer des courriers de protestation à l'AFP. [**Vieille méthode de pression sioniste**] Ils demandent notamment à l'agence de ne présenter que la version arménienne de l'histoire et de n'offrir aucune tribune au point de vue turc.

Tête de Turc, 24.10.05

UNE PIERRE DANS LEUR JARDIN

Antisémitisme et turcophobie en Arménie [1]

Au mois d'avril dernier et pour la seconde année consécutive, un drapeau turc, dont l'étoile à cinq branches avait été remplacée par l'étoile de David (voir la photo publiée dans l'édition du 24 avril 2003 du journal russe *Novoje Vremja*) a été brûlé en public à Erevan, capitale de l'Arménie, à l'issue d'une marche aux flambeaux organisée par le mouvement de jeunesse de la Fédération Révolutionnaire Arménienne (FRA, extrême-droite) Dachnaksoutioun. Une organisation arménienne de défense des droits de l'homme, l'Association Helsinki [2], a comparé cette manifestation raciste aux "processions des jeunesses nazies".

Cette affaire s'inscrit dans une longue liste d'actions antisémites menées ces derniers mois en Arménie, un pays où la turcophobie et l'antisémitisme sont étroitement mêlés.

Récemment, le leader de la communauté juive d'Arménie, Rima Varjapetian-Feller, a dénoncé la profanation, à Erevan, du monument juif à la mémoire des victimes de l'Holocauste, sur lequel des croix gammées ont été peintes. Les locaux d'une organisation juive ont subi un sort identique peu de temps après. Ces deux affaires ne sont malheureusement pas des cas isolés.

Ce n'est pas la première fois, en effet, que le monument dédié aux victimes du génocide juif est la cible d'attaques. Ainsi, en 1999, soit trois semaines à peine après son inauguration officielle, la stèle du mémorial a été... volée ! Le scandale a été étouffé à l'époque et la pierre remplacée en toute discrétion.

En 2002, nouvelle profanation : la stèle disparaît de nouveau et les douze arbres entourant le monument, symboles des douze grandes tribus d'Israël, sont coupés ! Les auteurs de cet acte inqualifiable sont connus : la municipalité d'Erevan et le propriétaire d'un restaurant construit en toute illégalité sur le site même du mémorial ! Or, ni l'une ni l'autre n'ont été condamnés ou inquiétés par la justice. Lors d'un entretien avec Rima Varjapetian-Feller, un responsable municipal alla jusqu'à qualifier la profanation du monument juif de "fait ordinaire" ! Quant au ministre arménien des Affaires étrangères, Vartan Oskanian, il estima que l'affaire relevait d'une simple "négligence" !

S'agissant de la manifestation raciste des jeunesses Dachnak, le conseiller du président arménien pour les questions relatives aux minorités nationales et aux ONG, Razmik Davoyian, affirma : "Cette procession conduite par la jeunesse ne devrait pas être perçue comme l'expression d'un sentiment anti-juif mais simplement comme de l'ignorance." Le fait est que la marche aux flambeaux avait reçu l'aval de la direction du parti Dachnak, laquelle ne condamna pas l'outrage fait au drapeau turc et à l'étoile de David. D'ailleurs, aucun responsable politique arménien n'a daigné à ce jour condamner publiquement cet acte turcophobe et antisémite. Il convient de souligner que la FRA Dachnaksoutioun est l'un des partis politiques actuellement au pouvoir en Arménie.

Rappelons également la publication, en février 2002, d'un livre écrit par

Romen Episkoposian, *Le Système national*. A sa sortie, le livre fut présenté au public lors d'une réunion de l'Union des Ecrivains Arméniens. Le chapitre 8.6 de cet ouvrage débute ainsi : "Il existe deux nations dans le monde d'aujourd'hui qui incarnent le mal dans sa forme la plus concentrée et agressive. Celles-ci sont les Juifs - nation de démolition investie de la mission de démolir et de décomposer, et les Turcs - nation assassine investie d'une mission de détruire et de supprimer". Dans ce livre, le génocide juif est qualifié de "mythe inventé par le Sionisme", et l'Holocauste présenté comme "la plus grande falsification du 20ème siècle". Les professeurs et intellectuels arméniens présents lors de la réunion ont pu témoigner leur satisfaction : "Enfin un livre sur lequel nous pouvons nous appuyer pour éduquer les jeunes générations" (sic) !

A la lumière de ces éléments, il apparaît clairement que l'antisémitisme et la turcophobie en Arménie ne relèvent pas de la simple "négligence" ou de l'"analphabétisme" comme le prétendent les autorités locales : ce sont bel et bien les émanations d'une idéologie néfaste et dangereuse qu'il est urgent de dénoncer et de combattre.

L'équipe de Tête de Turc 08.06.2003

[1] Cet éditorial a été rédigé à partir des données fournies par l'Association Helsinki, organisation arménienne de défense des droits de l'homme.

[2] Helsinki Association, apt.11, 24 Papazian st., 375012 Yerevan, Republic of Armenia

http://www.tetedeturc.com/home/rubrique.php3?id_rubrique=97#01

Nous ajoutons : vivent les révisionnistes arméniens. Nous ne les connaissons pas. Les diasporiques évitent d'en parler...

On pouvait lire déjà dans Conseils de révision du mois de mai 2002 la note suivante :

LE GÉNOCIDÉ NÉGATEUR...FAUT LE FAIRE

Le 9 février 2002, à Erivan, capitale de la république arménienne, a été présenté devant l'Union des écrivains arméniens un livre de Romen Yepiskoposyan, titré *Système national*, en arménien et en russe, selon le chargé des relations extérieures de la communauté juive arménienne, Artak Varzhapetyan. Ce livre affirme que les ennemis principaux des Arméniens sont les juifs et les Turcs: "dans le monde contemporain, il y a deux nations qui sont porteuses du mal du genre le plus concentré et le plus agressif.

Il y a les juifs, destructeurs de nation qui cherchent à détruire et à décomposer, et les Turcs, tueurs de nations, qui dévastent et écrasent."

Une des parties du livre s'intitule "la plus grande falsification du XXe siècle"; elle nie l'Holocauste, disant que c'est un mythe inventé par les sionistes pour discréditer les "Aryens". "La plus grande mystification de l'histoire des hommes est le mythe de l'Holocauste.. .personne n'a été tué dans des chambres à gaz... Il n'y avait pas de chambres à gaz".

Nouvelle provenant de "l'Union des Conseils des juifs russes", 20 février 2002

<http://www.fsmonitor.com/stories/022002Armen.shtml>

ALLONS A LA SOURCE

(Cette "Union" est le résultat des intrigues des organisations juives américaines pour avoir sur place, en Russie, des coorespondants et des employés, bien rétribué en dollars, qui puissent faire la propagande sioniste sur la modèle en vigueur aux Etats-Unis.)

Antisemitic Book Presented in Armenia; Jewish Leader Heckled

(February 20, 2002)

On February 9, 2002 in Yerevan, a book entitled *National System* by Romen

Yepiskoposyan, printed in Armenian and Russian, was presented at the Union of Writers of Armenia, according to Artak Varzhapetyan, head of international relations at the Jewish Community of Armenia. The author of the book identifies Jews and Turks as the No. 1 enemies of Armenians, writing that:

“In the contemporary world there are two nations that are the carriers of evil of the most concentrated and aggressive type. These are the Jews – the nation-destroyer with a mission of destruction and decomposition, and the Turks – the nation-killer with a mission of devastation and crushing.”

A section in the book entitled “The Greatest Falsification of the 20th Century” **denies the Holocaust, claiming that it is a myth created by Zionists to discredit “Arians.”**:

“The greatest falsification in human history is the myth of Holocaust. ...no one was killed in gas chambers. There were no gas chambers.”

A speaker at the event called for the book to be distributed in schools in order to “develop a national idea and understanding of history.”

The President of the Jewish Community of Armenia—Mrs. Rimma Varzhapetyan—was at the presentation, and when she introduced herself to the audience, many people in attendance shouted that Jews are to blame for the Armenian genocide of 1916 in Turkey and that they are enemies.

Mrs. Varzhapetyan responded that the book is totally absurd and a falsification of historical and contemporary facts. She sharply reminded the audience how many things Jews and especially she herself have done for Armenia—the answer from the audience was that there are some good Jews.

Mr. Varzhapetyan told UCSJ that: “In the beginning of next week we, the Jewish Community of Armenia, are going to meet the President of the Republic of Armenia to ask for a reaction against such actions.”

VOICI LE CONTEXTE

ANTISEMITISM IN GEORGIA, AZERBAIJAN AND ARMENIA

An In-Depth UCSJ Special Report

(August 25, 1999)

ANTISEMITISM IN GEORGIA, AZERBAIJAN AND ARMENIA (Extract)

ARMENIA

The Jewish community in Armenia consists of around 500 families, or roughly 1,500 people, most of whom live in Yerevan. Most Armenians respect Jews and feel that their two cultures have a lot in common. This generally positive attitude is reflected in the Armenian government's policies towards the Jewish community. Attacks on Jews and Jewish property are rare.

Israel's alignment with Turkey and Azerbaijan, both of which are Armenia's traditional enemies, and efforts by some Jewish groups in the U.S. to repeal Section 907 of U.S. foreign assistance legislation that prohibits most U.S. aid to Azerbaijan, has led some nationalistic Armenians to blame local Jews, whom they see as representatives of Israel. Tension with Azerbaijan is still very high and many experts believe that the war could easily start again. Indeed, as recently as mid-June 1999, Armenian and Azerbaijani forces fought a brief but intense series of skirmishes in the disputed region of Nagorno-Karabagh. A long antisemitic article on this theme, written by Igor Muradyan, appeared in the Communist opposition newspaper *Golos Armenii* (Voice of Armenia) in April. In it, Mr. Muradyan claims that Armenian-Jewish relations have historically been filled with conflict between "Aryan" Armenians and "Semitic" Jews, and blames Jews for inciting ethnic conflicts, including the dispute over Nagorno-Karabagh. The main theme of this article is the threat to Armenia posed by the close ties between Turkey, whose

founding fathers the "Young Turks" are characterized as "Masonic," and Israel.

Another related issue, which leads to negative feelings towards Jews on the part of some Armenians, is the allegation that Israel refuses to recognize the mass killings of Armenians by Turks in 1915 as genocide. So as to avoid oversimplifying this complex issue, it should be kept in mind that few nations officially recognize the atrocities of 1915 as a genocide and that in fact, many Jews have historically been sympathetic to Armenian grievances. For example, **the U.S. Holocaust Memorial Museum in Washington D.C. recognizes** the massacres of 1915 as a genocide. Nevertheless, some Armenians allege that Jews want all the attention of victim status for themselves and some Armenian extremists have even asserted that the founder of modern Turkey Kemal Atatürk's mother was Jewish and that this is proof that Jews were complicit in the Armenian genocide. [...]

<http://www.fsmonitor.com/search.shtml>

idem:

"Armenian Aryan Party" Criticizes Israeli Ambassador

(February 21, 2002)

An organization calling itself "The Armenian Aryan Party" has called for Israel's ambassador to Armenia Rivka Kohen to be declared persona non grata, according to a February 11, 2002 report by the Arminfo News Agency. The group is upset at the ambassador for allegedly not giving the genocide of Armenians at the hands of the Turks in 1916 **equal status with the Holocaust**. The party's statement asserted that the number of victims of the Holocaust has been overstated and that the Jews were behind the Armenian genocide.

Voir The Virtual Jewish History Tour : Armenia

www.jewishvirtuallibrary.org/jsourc/vjw/armenia.html

L'AHURI EN KATOLIKOS

L'ahuri aime à se déguiser. Cette fois-ci, il se transforme en katolikos d'Aubervilliers et il décrète

Le déficit d'éthique institutionnelle

Nous [Arménie news] publions cette contribution au débat émanant de Jean-Paul Bret, député socialiste, initiateur de la loi sur la reconnaissance du **génocide arménien**, Didier Daeninckx, écrivain et Philippe Videlier, historien au CNRS. [*Historien, il faut le dire vite...*]

Le 24 avril 1915, la rafle de 650 intellectuels et notables arméniens de Constantinople par le gouvernement Jeunes-Turcs donnait le coup d'envoi du génocide qui fit entre 1.200.000 et 1.500.000 victimes par assassinats et déportations au cours des mois qui suivirent [*Ces chiffres sont très nettement exagérés*]. Après la Première Guerre mondiale, Mustafa Kemal (qui n'était pas encore Atatürk) vint témoigner au procès des responsables du régime déchu qui se tint en 1919: « Nos compatriotes ont commis des crimes inouïs (...). Ils ont mis les Arméniens dans des conditions insupportables, comme aucun peuple n'en a connues de toute son histoire». Parmi les rescapés, certains, au terme d'un long périple, ont trouvé refuge en France. S'intégrant à la masse des immigrés dans les banlieues industrielles des années vingt, comme ouvriers, manoeuvres, artisans et commerçants, ils ont gardé en eux la douleur inextinguible du génocide. L'histoire en est connue. *Les Massacres arméniens* du Britannique Arnold Toynbee parut chez

Payot en 1916, le rapport du missionnaire protestant allemand Johannes Lepsius en 1918, les *Mémoires* de l'ambassadeur américain Henri Morgenthau en 1919, pour ne parler que des témoignages les plus importants. Bien sûr, ce génocide a donné lieu à nombre d'études aisément accessibles, comme les travaux d'Yves Ternon ou les conclusions du Tribunal permanent des peuples : *Le Crime de silence* (Flammarion, 1984). En avril 1995, à l'occasion du 80^e anniversaire du génocide arménien, M. Gilles Veinstein confiait un article au magazine *L'Histoire*, dans lequel, avec des mots choisis, des mots terribles, il résumait sa pensée s'agissant de cet événement: le chiffre des victimes «rituellement répété» par les Arméniens, disait-il, «est aujourd'hui rejeté par de nombreux historiens, proches ou non des thèses officielles turques», alors que, en revanche, «dans un contexte de rivalités ethniques», les «musulmans» victimes des «actions menés contre eux par les Arméniens» avaient été très nombreux: «S'il y a des victimes oubliées, ce sont bien celles-là, et les Turcs d'aujourd'hui sont en droit de dénoncer la partialité de l'opinion occidentale à cet égard. Quel regard porterions-nous donc sur les même faits, ajoutait M. Veinstein, si les choses avaient tourné autrement, si les Arméniens avaient finalement fondé, sur les décombres ottomanes, un Etat durable en Anatolie ?» Cette réflexion, qui n'a que peu de rapport avec la méthodologie de l'historien, était suivie de l'exonération des responsabilités du gouvernement turc: **«Il faut pourtant admettre qu'on ne dispose pas jusqu'à présent de preuve de cette implication gouvernementale.»** C'est pour M. Gilles Veinstein que le Collège de France a créé la chaire d'Histoire turque et ottomane, c'est donc ce savoir là que, du haut d'une chaire officielle et prestigieuse va dispenser M. Veinstein, sa nomination étant confirmée. Ainsi quelques mois après que l'Assemblée nationale, au nom de la République, ait proclamé à l'unanimité: «La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915», [**Encore une belle connerie de l'Assemblée, travaillée au corps par un lobby électoral**] il faudrait en accepter la remise en cause au Collège de France en vertu d'une singulière «liberté académique». [**C'est une liberté qui ne plaît pas aux liberticides**] [*Suit un petit développement pour tenter de détourner Orwell.*] A l'aube de la Seconde Guerre mondiale, le chancelier du Reich Adolf Hitler se rassurait sur son avenir historiographique en ironisant: «Après tout, qui se souvient de l'anéantissement des Arméniens ?». Le monde ne croit qu'au succès. Imagine-t-on aujourd'hui un seul pays européen dans lequel une institution scientifique prestigieuse pourrait confier une chaire d'Histoire de l'Allemagne à un professeur qui contesterait la qualification de génocide pour l'entreprise nazie d'extermination des Juifs en prétendant: «On ne dispose pas jusqu'à présent de preuve de cette implication gouvernementale»? [**A notre avis, ça ne va pas tarder...**] L'idée même paraît obscène tant cette histoire nous est proche et tant **la vérité du génocide ne peut être mise en doute** sans défier l'intelligence. Pourtant, à l'aune de la dernière nomination au Collège de France, il en irait autrement de la tragédie arménienne. Ceux qui comme nous, ont, par leurs travaux et leur activité, touché à l'incommensurable malheur arménien, qui ont vu le poids du traumatisme historique se reporter de génération en génération, ne peuvent que concevoir une stupeur incrédule devant cette élection. Le Collège de France, qui s'enorgueillit d'une tradition remontant à François Ier, n'a pas pour raison d'être d'assurer des fins de carrière confortables au sein d'un milieu académique feutré. Il est, par la loi investi de la mission de «contribuer au développement et au progrès de la science et de la culture». [**Ah ! ces sourcilleux gardiens de la loi**] Les citoyens sont en droit d'attendre qu'il accomplisse sa mission, les scientifiques ont le devoir qu'elle corresponde à l'éthique des sciences. La «chaire d'Etudes turques et ottomanes» créée en remplacement de la chaire d'Égyptologie, a en principe pour objectif de transmettre le savoir sur l'histoire turque et ottomane. Afin d'éloigner la critique, M. Veinstein prétend aujourd'hui qu'il n'est en rien un spécialiste de l'histoire contemporaine et que son domaine de compétence ne s'étend pas au-delà du XVIII^e siècle, laissant la période du génocide hors de son champ de connaissance. La présentation de son article par le magazine *L'Histoire* était pourtant claire: «Les

réflexions critiques d'un spécialiste de l'Empire ottoman sur la façon dont on a écrit l'histoire du massacre des Arméniens», et c'est ès qualités que le lecteur recevait ses propos. Mais l'argument présent de M. Veinstein est réversible. Car si comme il le dit maintenant, son domaine de spécialité est limité, il aurait été prudent que la chaire d'Histoire turque et ottomane du Collège de France échoie à une personne plus instruite des réalités. [*par exemple, l'ahuri des poubelles qui connaît ça sur le bout des doigts*] Si, pour reprendre une expression classique, quelqu'un pense que la lune est un fromage suspendu au dessus de nos têtes, sans doute le laissera-t-on à cette « opinion », on ne lui offrira pas pour autant une chaire d'Astronomie. *Le Monde* relevait, fort justement, que les spécialistes des « sciences dures » s'étaient montrés les plus soucieux du problème éthique posé par l'affaire Veinstein, et que, au contraire, les représentants des « sciences humaines » se récrient devant les prétentions des biologistes d'imposer leurs normes et leurs conceptions de l'éthique à l'ensemble des savoirs». Bien étrange récrimination ! Il faut alors poser la question: quelle est donc l'humanité de cette science qui tient pour une « opinion personnelle », en histoire, le fait que les Arméniens ont subi un génocide ? [*parce que, grosse bête, c'est une opinion purement POLITIQUE*] Les remous provoqués par l'affaire Veinstein au Collège de France nous ramènent donc aux inquiétudes de George Orwell, et interrogent sur le statut de l'éthique dans le milieu académique, particulièrement dans le domaine des sciences humaines. Car si, au coeur même de l'institution scientifique la plus prestigieuse de la République, une chaire d'Histoire turque et ottomane peut être confiée, au nom de la « liberté d'opinion », à un professeur qui ne fait pas sienne la réalité historique, alors la raison vacille. Doublant le relativisme en vogue d'un positivisme sommaire qui réclame des archives un certificat de génocide en bonne et due forme signé par les assassins, **les négationnistes ont toujours les mêmes mots pour exprimer leur cause**: la négation du crime dans sa signification, où qu'il se manifeste. La négation des génocides, selon qu'elle s'applique aux Juifs, aux Arméniens, aux Cambodgiens ou aux Rwandais, renvoie, certes, à **des motivations diverses, partisans, idéologiques**, diplomatiques, voire religieuses. Le négationnisme des adeptes de M. Faurisson est le vecteur privilégié de la renaissance de l'antisémitisme, alors que la négation du génocide arménien est véhiculée au nom d'intérêts portés par l'Etat turc. Quelques esprits « radicaux » particulièrement malsains ont pu exonérer le régime de Pol Pot de ses crimes, tandis que l'on a vu des sectateurs de l'Eglise catholique voler au secours de la propagande hutu. Mais le mécanisme, la verbalisation même de la négation reste à chaque fois identique dans son principe. Lors de son entrée en scène, M. Faurisson, encore méconnu, expliquait dans la revue italienne *Storia Illustrata* en 1979: « Hitler a fait interner une partie des Juifs européens, mais interner ne signifie pas exterminer. Il n'y a eu ni "génocide", ni "holocauste". (...) Mais rien dans le cas qui nous intéresse ici ne permet de dire qu'il y a eu des camps d'extermination, c'est à dire des camps où l'on, aurait mis des gens pour les y tuer. Les "exterminationnistes" prétendent que dans l'été 1941, Hitler a donné l'ordre d'exterminer les Juifs. Mais personne n'a jamais vu cet ordre. (...) J'appelle "génocide" le fait de tuer des hommes en raison de leur race. Hitler n'a pas plus commis de « génocide » que Napoléon, Staline, Churchill ou Mao. » M. Serge Thion, chercheur au CNRS et l'un des principaux propagandistes faurissoniens, expliquait de même sur le Cambodge (son « domaine de spécialité » !) : « Si les mots ont un sens, il n'y a certainement pas eu de génocide au Cambodge. (...) Il y a eu aussi parmi les Khmers rouges des gens admirables qui ont dû affronter les pires horreurs de notre temps, à la fois ce qu'on a vu de plus brutal dans la sauvagerie occidentale et ce qu'il y a de plus immonde dans l'inquisition lénino-tchékiste. » [*Inquisition dont l'ahuri des poubelles est un des plus beaux fleurons encore en activité...*] Son ouvrage *Khmers rouges !* est paru aux éditions Ederne Hallier/Albin Michel en 1981, dans une collection dirigée par Pierre Guillaume, chef de la Vieille Taupe faurissonienne. La boucle est bouclée. *Le Monde* a relevé la participation à un colloque organisé par M. Veinstein, d'un autre chercheur au

CNRS, M. Claude Karnoouh, qui fut témoin en faveur de Faurisson et dont le journal avait, en son temps, rapporté les propos tenus à la barre du Tribunal: «Je crois qu'effectivement les chambres à gaz n'ont pas existé; un certain nombre de vérités de l'histoire officielle ont fini par être révisées. Je ne connais que les pays totalitaires où on dise qu'une vérité historique est éternelle. » (*Le Monde* du 30 juin 1981) Telle est la constante du négationnisme dans ses divers objets et sous ses diverses formes: il s'occupe d'abord des mots, avec une langue rigide, en comptant sur la puissance des lieux communs qui veulent qu'«une thèse en vaut bien une autre» et qu'en ce monde «rien n'est tout blanc et rien n'est tout noir». Ainsi fait-il son chemin pour le grand malheur des victimes et de l'intégrité historique. **Le fait que la négation puisse trouver son expression au coeur même des institutions chargées de la transmission du savoir pose évidemment un problème éthique.** A chaque fois, cependant, que du sein même de l'institution ou de la société civile des inquiétudes se sont manifestées, on a vu, par la voie de pétitions (moyen au demeurant fort peu scientifique), s'organiser la défense du corps «que menacerait dans son intégrité la mise en cause de «collègues évidemment au dessus de tout soupçon». L'alignement de noms connus ou moins connus a pour fonction d'étouffer le débat éthique sous l'argument d'autorité. Malheureusement, il y parvient. Mais ce n'est pas impunément que les intérêts corporatistes peuvent l'emporter sur l'exigence éthique. Le prestige, comme la confiance du public, ne sont pas donnés de toute éternité.

<http://www.armenews.com/Numero43/N43P22.html>

Nos amis arméniens seraient bien inspirés de ne pas confier leurs intérêts à des stalinoïdes en mal de publicité. Rappelons que le sous-satrape Vidal-Clapet s'est prononcé augustement en faveur de Veinstein. L'Université et les corps constitués ont maintenu Veinstein en place et ont craché sur les fanatiques nationalistes et leurs associés stalinoïdes. Nous reviendrons sur le fond de cette affaire qui se déséquilibre au départ par le recours lancinant à un anachronisme: la notion de génocide n'existait pas en 1915 et par conséquent nul n'a songé à l'appliquer à l'époque. La rétro-action, par définition, n'est pas sans arrière-pensées.

Conseils de révision, février 2002.

<http://litek.ws/aaargh/fran/livres2/cr0205.pdf>

PARUTIONS

FANZINE

Le fanzine de la communauté arménoush de France a repéré un site et une rubrique du site qui ne lui plaît pas : *France Arménie, le lien précieux entre tous les Arméniens*, n°259 du 1^{er} au 15 septembre 2005, un numéro consacré [plus lourdement que d'habitude pour cause d'imminence de l'examen de la question turque] à la cause arménienne dans lequel on lit, p. 10 du "Dossier : Justice, le grand chantier, préparé par Varoujan Sarkissian" la notule suivante :

"L'Aaargh, filtré par ordonnance. Exclu de la toile pour "trouble insupportable" ! [**à qui ?**]. Dans une ordonnance rendue le 13 juin 2005, le TGI de Paris exige des fournisseurs d'accès à Internet le filtrage du site de l'Aaargh (Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste). Ce dernier diffusait tous les classiques de l'antisémitisme ou du négationnisme (Faurisson, Garaudy... [**on voit que le type n'a pas lu le site - ou qu'il ne sait pas lire - sinon il ne rangerait pas Garaudy dans les classiques du prétendu antisémitisme ou du soi-disant négationnisme**]. En avril 2005, un dossier sur les "allégations arméniennes" fait son apparition [**coucou**]. Cette décision, première judiciaire en France, est prise à la demande de huit associations [**de malfaiteurs**] antiracistes,

en application de la loi [**scélérate**] de juin 2004 "pour la confiance dans l'économie numérique - LCEN" imposant la prééminence des principes de dignité et de démocratie sur la technique. Un jugement qui pourrait faire jurisprudence sur de prochaines affaires."

Le livre noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides

Compe rendu de Denis Donikian

Le livre noir de l'humanité n'est certes pas un titre vendeur, mais c'est un titre vrai. Car cette *Encyclopédie mondiale des génocides* est à vocation essentiellement pédagogique. Il s'agit d'un ouvrage capital, moins travail d'historiens figés dans le passé par le recensement des crimes de masse qu'œuvre de chercheurs engagés dans la société civile, résolument tournés vers l'avenir par leurs articles liés à la législation et à la prévention. Directeur général de cette publication, Israel W. Charny [**vieux militant sioniste**] l'affirme d'emblée qui la qualifie comme un « hommage aux efforts fragiles de l'humanité pour maîtriser et prévenir les massacres d'êtres sans défense. » Il est vrai qu'aujourd'hui encore la question reste posée : « Notre espèce apprendra-t-elle un jour à ne pas tuer de façon massive ? » Pour y arriver, les chercheurs ont dû défendre bec et ongles le concept de génocide contre tous ceux qui se sont acharnés et qui s'acharnent encore à **déployer des explications spécieuses et des ratiocinations négationnistes** afin de mettre à l'abri de l'opprobre les protagonistes du crime aux yeux de leur propre peuple et de l'humanité tout entière.

Dans cet ordre d'idées, le livre se devait sinon d'épuiser tout le champ de la question, du moins d'ouvrir au maximum les perspectives, de révéler les rouages morbides de la négation, d'affiner les concepts, de décrire les faits, de rappeler les législations en vigueur, de promouvoir des pistes et prévention et des attitudes de « juste »... La place qu'occupe le cas arménien dans cette véritable somme est exemplaire de la philosophie qui sous-tend l'ensemble du livre. Chaque article est suivi d'une note qui propose sources et indications bibliographiques (essentiellement américaines, les livres destinés au lecteur français se trouvant en fin d'ouvrage) susceptibles d'aider à en savoir davantage. Par ailleurs, tous les aspects de la question arménienne, de l'Empire ottoman à l'avènement de la république turque, y sont traités. Rouben Paul Adalian, directeur de l'Institut national arménien, ANI ; dont le siège est à Washington, a assuré la rédaction de la plupart des articles, aux côtés de Vahakn Dadrian, Yves Ternon, Peter Balakian, Marjorie Housepian, Robert Melson...). Y sont étudiés tant les faits (massacres hamidiens, massacres d'Adana, génocide de 1915, le procès des Unionistes...), que la psychologie des auteurs de génocide (biographie d'Enver, de Talaat, de Djemal, d'Atatürk), l'action de ces justes qui ont su défendre la cause arménienne (Henry Morgenthau, Armin Wegner, le président Wilson – mais pas de Lepsius !), **les formes de négationnisme et leur actualité**, [**merci, Messieurs**] la culture arménienne... Mais parallèlement à ces informations de base, on trouvera également des articles aussi intéressants que ceux qui portent sur «la présentation du génocide arménien dans quelques encyclopédies», ou **une comparaison entre le génocide arménien et la Shoah...** [**Horreur ! Sacrilège !**] De fait, l'intérêt de ce livre a été de moins de faire l'inventaire des génocides que de croiser les recherches de spécialistes pionniers en la matière, dans le but de faire progresser la connaissance des causes qui président aux crimes de masse et par voie de conséquence de donner aux hommes politiques et aux gens de la société civile des outils pour les prévenir ou déjouer leur subtile et funeste mécanique. Ouvrage fondamental, nous l'avons dit. Ouvrage indispensable sûrement.

718 pages, 29,73 €

Yevrobatsi, 22 octobre 2005
<http://www.yevrobatsi.org/st/item.php?r=0&id=1001>

PANDÉMIE ARMÉNAIRE

24 aprile: giorno della commemorazione del genocidio armeno

La storia, il silenzio, il ricordo del primo olocausto del secolo.

Métz Yeghérn, "il Grande Male", è con queste parole che gli armeni ricordano, il 24 Aprile, il loro olocausto, una delle pagine più aberranti e, al tempo stesso, più trascurate della nostra storia.

L'Armenia, situata fra l'Eufrate e il Caucaso, è stata da sempre una zona di fondamentale importanza per il controllo delle vie di comunicazione tra Oriente ed Occidente ed il suo possesso fu a lungo conteso dalle maggiori potenze militari dell'epoca. Gli armeni videro perciò passare sulle loro terre persiani, greci, romani ed arabi ma, anche grazie alla rivalità esistenti tra le varie potenze, riuscirono a sopravvivere e a non fare la fine del "vaso di coccio tra i vasi di ferro".

Tra il IV ed il VI secolo il popolo armeno definì le caratteristiche che lo identificheranno in futuro, abbracciando come religione di stato il cristianesimo (primi al mondo nell'anno 301) nella loro particolare visione monofisita e fissando come propria lingua l'armeno. Queste particolarità contribuiranno al mantenimento della propria autonomia culturale e politica, soprattutto nei riguardi dell'Occidente e della Chiesa Romana, ma, al tempo stesso isoleranno l'intera nazione dai paesi confinanti arabi di fede musulmana.

I primi eccidi della popolazione armena iniziarono già sul finire del XIX secolo, infatti, il sultano Abdul Hamid II, preoccupato dell'imminente sviluppo economico di questo popolo, fece uccidere tra il 1894 e il 1896 più di 200.000 armeni. Questo fu solo l'inizio di una serie di massacri che dureranno per almeno 30 anni sotto ben tre regimi politici differenti.

Ancor più terribili furono le azioni politiche del partito "Unione e Progresso" (Ittihad ve Terakki) dei "Giovani Turchi", che, imbevuti dell'ideologia del panturchismo e del turanismo, in un congresso segreto tenutosi a Salonicco nel 1911, decisero l'eliminazione della popolazione armena residente in Turchia. Di lì a poco, lo scoppio della Prima Guerra Mondiale avrebbe fornito l'occasione ideale e "imperdibile" per l'attuazione integrale del genocidio. La "grande retata", il cui inizio resta a segnalare la data commemorativa dell'olocausto, ebbe luogo ad Istanbul: all'alba di sabato 24 Aprile 1915 vennero arrestati i maggiori esponenti dell'élite armena; dopo la liquidazione dei notabili fece seguito l'ordine generale di deportazione per tutta la popolazione, in poco più di tre mesi 1.500.000 armeni (circa i 2/3 della popolazione) vennero eliminati nelle maniere più atroci.

Il trattato di Sèvres del 1920 che sancì l'esistenza di uno stato armeno indipendente e di un Kurdistan autonomo sembrò riaccendere una nuova speranza per il futuro; così non fu. Mustafà Kemal riprese in mano il vessillo del nazionalismo turco e continuò nell'opera di eliminazione della popolazione armena, iniziata dai precedenti regimi politici.

In seguito all'incendio di Smirne, che può essere considerato l'ultima tappa di questo processo di liquidazione (Settembre 1922), la comunità internazionale si rese scelleratamente complice di questo genocidio: la conferenza di Losanna del 1923 annullò gli accordi firmati a Sèvres, le nozioni di "armeno" e di "Armenia" furono eliminate; fu così avallata la pulizia etnica magistralmente operata dai turchi.

Neanche il processo di Istanbul del 1919 riuscì a rendere giustizia al martoriato popolo armeno, nei confronti dei condannati, infatti, non vennero mai presentate richieste di estradizione e i deboli verdetti di colpevolezza furono successivamente annullati. Lo scopo del processo evidentemente non fu quello di rendere giustizia al martoriato popolo armeno ma di addossare le colpe dell'accaduto sulle spalle dei "Giovani Turchi" disculpando al tempo stesso la nazione turca in quanto tale.

Ancora oggi, dopo quasi novanta anni, i crimini perpetrati contro la popolazione armena sono in gran parte impuniti, basti pensare che uno dei principali responsabili dello sterminio, Talaat Pascià, ha un viale intestato a suo nome nella capitale Ankara e, ancora più incredibilmente, riposa in un grande mausoleo, sulla "collina dei martiri" a Istanbul.

Le azioni dei governi turchi degli inizi del XX secolo, che hanno avuto come scopo l'eliminazione degli armeni, attraverso massacri di massa, rappresentano la prima "pulizia etnica" di un secolo che vedrà tantissimi altri disumani orrori.

Nonostante la gravità dei fatti compiuti, sembra che su tali crimini sia calato un velo di silenzio. Infatti, questa brutale campagna di eliminazione, che ha aperto il secolo delle grandi tragedie, non ha goduto della giusta attenzione da parte di storici e politologi. La caratteristica di questo genocidio, finora, è stata il silenzio: gli armeni, sfuggiti allo sterminio e rifugiatisi in diversi paesi del mondo, hanno cercato di dimenticare per iniziare una nuova vita, ma il ricordo della propria terra e dei parenti massacrati non si può spegnere; il silenzio è sempre più insopportabile!

Anche molti stati sembrano aver destinato tale follia all'oblio della storia, il motivo è semplice: parlare del genocidio armeno significa evocare un problema che tuttora imbarazza gran parte della comunità internazionale. L'atteggiamento dei paesi europei, alle prese con lo scoppio della Grande Guerra, fu quasi completamente indifferente verso quei massacri tanto abominevoli. Gli Stati Uniti, ancora oggi, non vogliono sentire parlare di genocidio armeno, la Turchia infatti è alleato fedele degli USA e importante avamposto militare nella guerra all'Iraq. Inoltre il negazionismo turco va a braccetto con "l'unicità dell'Olocausto", sostenuta dalla stragrande maggioranza del mondo ebraico, la Shoah, come la chiamano, dev'essere considerata unica, tutte le altre persecuzioni non hanno lo stesso significato e la stessa

intensità di patimento; così ogni volta che qualcuno si azzarda a ricordare il primo genocidio del XX secolo scatta l'interdizione politico-mediatico-culturale.

Credo, però, che il misconoscimento di questo genocidio abbia ribadito quella legge regolatrice della storia secondo la quale "ogni amnesia è in un certo senso un'amnistia", e proprio perché la rimozione di eventi tragici favorisce la loro ripetizione è necessario condannare ciò che fu patito dagli armeni per mano dei loro vicini turchi. Penso, perciò, che, per fare giustizia a questo popolo martoriato e restituirgli il diritto ad una sua propria storia, non possiamo dimenticare quei tragici eventi che portarono all'eliminazione di 1.500.000 armeni, non è giusto nei confronti delle vittime, dei sopravvissuti e di crede che dalla memoria storica sia possibile trarre insegnamenti per il presente.

Il problema di come superare il tabù del riconoscimento internazionale del massacro armeno non consiste tanto nel convincere turchi o altri, perché chiunque si sia poco o tanto occupato del problema sa che vi fu genocidio. Si tratta, piuttosto, di portare la Turchia al punto in cui la persistenza del negazionismo le procurerebbe più inconvenienti che vantaggi. Le ambizioni europee di Ankara creano tale contesto: l'Europa dovrebbe impegnarsi a includere il riconoscimento del genocidio del 1915, fra le condizioni da imporre alla Turchia per entrare nella Comunità. Siamo ancora lontani, ma i tempi stanno maturando, e un giorno, finalmente, assisteremo alla distruzione del mausoleo di Talaat, che dalle alte colline di Istanbul sfida la storia e l'intera umanità.

Francesco Fusaro - Roma - 24.1.2003

<http://www.cafebabel.com/it/article.asp?T=A&Id=433>

AU COURRIER

Hello!

Just came a cross your home page and wanted to inform you about our web page

<http://www.armenica.org>, which at the moment contains the complete history of Armenia, covering 800 B.C. to 2004, including the background, implementation and the aftermath of the Armenian Genocide, complete with maps and other information, but we are working to add more resources to it.

I hope you will find our site useful and interesting.

With best regards,

Vahagn Avedian

Project Manager for Armenica

Un site bien fait, sobre, avec des cartes intéressantes, en anglais et en suédois. A conseiller.

=====

Cette revue trimestrielle est liée à l'ouverture d'une page sur le prétendu génocide des Arméniens, aux manœuvres et aux chantages qui l'entourent de la part des ultra-nationalistes arméniens désireux de démanteler la Turquie pour fabriquer une Grande Arménie qui n'a jamais existé.

Voir <http://litek.ws/aaargh/fran/genoplusgro/armen/armen>

Aussi

<http://geocities.com/ilrestodelsiclo>

Contact : aaarghinternational at hotmail.com.

1^{er} novembre 2005.